

2 MILLIARDS POUR LE QUÉBEC

Alcoa redémarre ses projets.
AFFAIRES



LES INDIGNÉS MA CABANE AU SQUARE VICTORIA PAGE A6



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

LA PRESSE

TUÉES DANS L'OMBRE

Des centaines de femmes autochtones ont disparu ou ont été assassinées depuis 30 ans au pays. Dans l'indifférence générale. Regard sur une tragédie silencieuse.

ISABELLE HACHEY ET MARTIN LEBLANC PAGES A2 ET A3



Melanie et Carol Morrison, sœur et mère de Tiffany, dont les restes ont été découverts l'an dernier, au pied du pont Mercier.

PHOTO MARTIN LEBLANC, LA PRESSE



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

GINETTE RENO S'OFFRE UNE RÉSIDENCE AU ST-DENIS ARTS

« TANT QU'IL VA Y AVOIR DES DÉFIS, JE VAIS VOULOIR LES RELEVER »

Le maire Gérald Tremblay en entrevue exclusive à La Presse.
PAGE A8

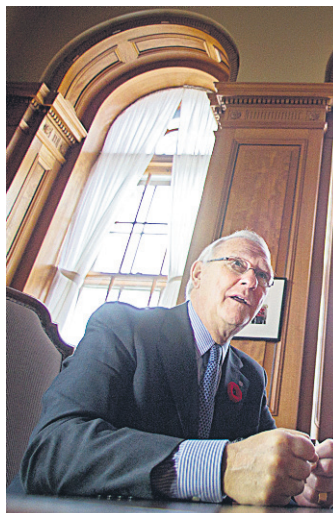


PHOTO IVANO H. DEMERS, LA PRESSE



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

CONRAD MURRAY COUPABLE

Le médecin de Michael Jackson risque jusqu'à quatre ans de prison. NICOLAS BÉRUBÉ PAGE A16

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !



LE RENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS



ARTS : PAGE 5

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE

Si Marie Grégoire se joint à la CAQ, est-ce que je vais pouvoir prendre sa place dans *Le club des ex*? — Pauline Marois

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



LV 6 21924 98765 1

PLUS DE 35 600 NOUVEAUX FANS* EN 2011, ET ÇA CONTINUE.

SONATA GL 2012 AUTOROUTE 5,8 L/100 KM
0% FINANCEMENT À L'ACHAT 3 500 \$ COMPTANT)
FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS
289\$ / MOIS POUR 72 MOIS
À PARTIR DE 24 379 \$
Modèle Limited montré*

ELANTRA 2012 AUTOROUTE 4,9 L/100 KM
2,9% FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 84 MOIS)
OFFRES DE LOCATION AUSSI DISPONIBLES!
Modèle Limited montré*

N°1 DES VENTES AU QUÉBEC EN 2011

HYUNDAI

BROSSARD HYUNDAI
www.brossardhyundai.com

8750, boul. Taschereau, Brossard

1 866 359 8325

GARANTIE 5 ANS 100 000 KM

MC Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. 0 Prix des modèles montrés : Elantra Limited 2012, boîte automatique à 6 vitesses à 24 309 \$ / Sonata Limited 2012, transmission automatique à 31 579 \$. Frais de 115 \$ (base des pneus 15 \$ et taxe climatisateur 100 \$), de livraison et de destination de 1 495 \$ pour l'Elantra Limited 2012, 1 605 \$ pour la Sonata Limited 2012 inclus. Frais d'inscription, d'assurance, d'immatriculation, ROPM et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de prise en charge, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. 0 Financement à l'achat sur approbation du crédit des Services Financiers Hyundai sur les Elantra L 2012, transmission manuelle à 6 vitesses (à partir de 17 359 \$) / Sonata GL 2012 transmission manuelle à 6 vitesses (à partir de 24 379 \$). Exemple de financement approuvé dans la présente publicité : 17 359 \$ à un taux de 2,9 % équivalent à des mensualités de 228,29 \$ pour 84 mois. Comptant initial de 0 \$. Coût du prêt de 1 842,26 \$ pour une obligation totale de 19 201,26 \$. Exemple de financement et modalités des offres de financement approuvées dans la présente publicité : 24 379 \$ à un taux de 0 % équivaut à des mensualités de 209,99 \$ pour 72 mois. Comptant initial de 3 500 \$. Coût de prêt de 0 \$ pour une obligation totale de 24 379,29 \$. Frais de 115 \$ (base des pneus 15 \$ et taxe climatisateur 100 \$) pour la Sonata GL 2012. Frais de livraison et de destination de 1 495 \$ pour l'Elantra 2012 à 1 565 \$ pour la Sonata 2012 inclus. Frais d'inscription, d'assurance, d'immatriculation et ROPM en sus des offres de financement à l'achat. Tous les détails chez votre concessionnaire Hyundai. * La consommation d'essence de l'Elantra L 2012, transmission manuelle à 6 vitesses (autoroute 4,9 L/100 km, Ville 6,9 L/100 km) / Sonata GL 2012, transmission manuelle à 6 vitesses (autoroute 5,8 L/100 km, Ville 9,2 L/100 km) est basée sur les données du fabricant. La consommation réelle peut varier selon les conditions de conduite et l'usage de certains accessoires automobiles. Les données sont présentées aux fins de comparaison uniquement. * Selon les données de H.U. Park Canada inc. pour les ventes au détail de véhicules neufs enregistrés entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2011. ** 0 offre d'une durée limitée pouvant être modifiée ou annulée sans avis préalable. Voir un concessionnaire pour tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. †† Voir le concessionnaire pour les véhicules admissibles et tous les détails du programme de remise aux diplômés. †‡ La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Contactez votre concessionnaire pour tous les détails.

AUTOCHTONES DISPARUES OU ASSASSINÉES



Shannon Alexander est disparue avec son amie Maisy Odjick en 2008.



Le père de Shannon, Brian Alexander, ne sait plus vers qui se tourner pour avoir de l'aide.



> **582**

femmes autochtones ont disparu ou ont été assassinées au Canada depuis 30 ans.

> **68%**

de ces cas sont des meurtres, dont près de la moitié demeurent irrésolus.

Les femmes autochtones **risquent cinq fois plus de mourir de façon violente** que les autres Canadiennes.

LES FEMMES JETABLES



ISABELLE HACHEY

KITIGAN ZIBI, Québec — Lisa Odjick tue le temps sur son balcon, comme figée dans le froid automnal. Son regard se perd à l'horizon d'un lac plat comme un miroir. À première vue, cette grand-mère algonquine semble parfaitement sereine. Mais au fond d'elle-même, une tempête fait rage.

Lisa Odjick ne quitte presque plus sa maison de la réserve de Kitigan Zibi, près de Maniwaki, tout au nord de l'Outaouais. Elle craint, si elle s'absente, de manquer l'appel de sa petite-fille Maisy. Un appel qu'elle attend depuis plus de trois ans.

Mais depuis plus de trois ans, c'est le silence. Un silence étouffant.

Le 6 septembre 2008, Maisy Odjick, 16 ans, et son amie Shannon Alexander, 17 ans, ont disparu sans laisser de traces. Elles se sont volatilisées en laissant tout derrière: argent, cartes d'identité, sacs à main. Et des océans de larmes.

Personne ne sait si les deux jeunes filles ont fait une fugue ou subi un sort plus funeste. La seule chose qui ne fasse aucun doute, c'est qu'elles se sont jointes au nombre des centaines de femmes autochtones disparues ou assassinées depuis 30 ans au Canada. Dans l'indifférence des médias, de la police et de la population en général.

Un meurtre aux portes de Montréal

Au Québec, il est pratiquement impossible de ne pas avoir entendu parler de Natasha Cournoyer, Diane Grégoire ou Julie Surprenant, toutes disparues tragiquement au cours des dernières années. Mais de Tiffany Morrison?

Le 18 juin 2006, la jeune femme est sortie avec des amis dans un bar de LaSalle. En fin de soirée, elle a pris un taxi pour rentrer à Kahnawake. On ne l'a jamais revue.

Elle avait 24 ans, une fille de 5 ans, la vie devant elle. «Nous avons tenté de joindre les médias et la réponse était toujours non, non et non. Toutes les portes se sont fermées devant nous», raconte la sœur de Tiffany, Melanie Morrison.

Elle est convaincue que la presse aurait réagi autrement si sa sœur n'avait pas été Mohawk. «Les gens se disent que ce n'est qu'une autre autochtone, qu'elle doit s'être saoulée et être tombée quelque part, qu'elle l'a sûrement cherché. C'est très injuste.»

Les restes de la jeune femme ont été découverts par hasard, en mai 2010, au pied du pont Mercier. Même s'il était clair, désormais, qu'elle avait été assassinée, les médias ont largement ignoré la nouvelle. Le meurtrier court toujours.

Délices de Cartier watch



Cartier

Disponible chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS



2020 Rue de la montagne, Montréal.

(514) 845-4651

CHATEAUDIVOIRE.COM

AUTOCHTONES DISPARUES OU ASSASSINÉES



La mère de Maisy Odjick, Laurie.



Le meurtrier de Tiffany Morrison, disparue en 2006, court toujours.



Melanie Morrison (avec sa mère) a en vain tenté d'attirer l'attention des médias sur la disparition de sa sœur.

PHOTOS MARTIN LEBLANC, LA PRESSE

> **2%**

de la population est autochtone à Vancouver.

> **40%**

des prostituées sont autochtones à Vancouver.

Elles courent **trois fois plus de risques** de subir des violences sexuelles et physiques.

Sources: Statistique Canada, Association des femmes autochtones du Canada, Amnistie internationale

Familles laissées à elles-mêmes

À Kitigan Zibi, les policiers ont longtemps présumé que Maisy et Shannon s'étaient enfuies, restant sourds aux appels désespérés de leurs familles, qui craignaient le pire. «Nous avons insisté. Nous les avons suppliés de faire quelque chose», se souvient Lisa Odjick.

Peine perdue. Aucune récompense n'a été offerte, comme cela se fait souvent dans des cas de disparition. Pendant six mois, les dossiers étaient même séparés: celui de Maisy à la police de Kitigan Zibi et celui de Shannon, qui habitait Maniwaki, à la Sûreté du Québec.

Pendant ces premiers mois cruciaux, les deux corps de police se sont renvoyé la balle.

Laissées à elles-mêmes, les familles ont dû prendre les choses en main. «J'ai organisé des battues», dit Laurie Odjick, mère de Maisy. Avec des amis, nous avons fouillé les sentiers, marché le long de la rivière. Nous avons tout fait par nous-mêmes.»

Lisa Odjick parvient mal à contenir sa colère. «Nous avons organisé une conférence de presse pour demander de l'aide. Presque personne n'est venu. Quand c'est un enfant blanc qui disparaît, on en parle tous les jours aux nouvelles. Mais un enfant indien, ce n'est pas assez important. Nous devons supplier pour avoir de l'aide!»

Désespoir et frustration

«Dès que nous avons été informés, des démarches ont été enclenchées, comme dans n'importe quel autre cas de disparition dans la province», assure le sergent Claude Denis, de la Sûreté du Québec (SQ). Il ajoute que les dossiers des deux adolescentes ont été liés sans tarder.

Mais selon Wendy Christensen, responsable des enquêtes à la Missing Children Society, la séparation initiale des dossiers était bel et bien une erreur. «Des indices ont pu être manqués.» L'ancienne policière, qui a enquêté à Kitigan Zibi, estime que pour le reste, la SQ a fait un travail correct. «Tout parent ne sera jamais satisfait du travail des policiers tant que son enfant ne sera pas retrouvé.»

Mais le père de Shannon, Brian Alexander, n'en démord pas. «Juste parce que nous sommes autochtones, les policiers ne feront rien», tranche-t-il.

Sa vie a longtemps été embrouillée par la pauvreté, l'alcool et la drogue. Il admet avoir eu des ennuis avec la justice. Aujourd'hui, il ne sait plus vers qui se tourner pour obtenir de l'aide.

Il se sent impuissant et cela l'enrage.

Sa voix s'étrangle. «Je ne sais pas quoi faire. Chaque jour, je me réveille en pensant à ma fille, mais je ne peux pas demander de l'aide à ces maudits policiers, parce que si je le fais, ils vont braquer un fusil sur moi. Je ne peux pas leur faire confiance.»

Des proies faciles

Une nuit de décembre 2006, Kelly Morrissette a été trouvée nue, baignant dans son sang, sur l'asphalte glacé du stationnement d'un parc de Gatineau. Poignardée à plusieurs reprises, trop faible pour dénoncer son agresseur avant de mourir.

Elle était enceinte de sept mois. Son meurtrier n'a jamais été retrouvé.

«Les gens qui commettent ces crimes savent qu'ils vont s'en tirer, parce que rien n'est fait quand une femme

amérindienne est portée disparue», rage Lisa Odjick.

Selon Amnistie internationale, il est clair que des prédateurs sexuels ciblent volontairement des autochtones. «Ces actes peuvent être motivés par le racisme, ou par le sentiment que l'indifférence de la société à l'égard du bien-être et de la sécurité de ces femmes leur permettra d'échapper à la justice», lit-on dans *Assez de vies volées*, rapport publié en 2009.

Kelly Morrissette avait fui la pauvreté, la drogue et la violence des rues de Winnipeg. Tout cela l'avait rattrapée à Ottawa. À 27 ans, elle se prostituait pour survivre. Mais elle était aussi une mère qui rêvait d'un meilleur sort pour ses trois enfants.

Des êtres humains

«Quelque chose va horriblement mal dans la société quand des femmes autochtones continuent à être assassinées et à disparaître dans l'indifférence. Il doit absolument y avoir un changement de société», dit Gilbert Whiteduck, chef du conseil de bande de Kitigan Zibi.

Il se rappelle la frénésie médiatique provoquée par l'escapade de Boomer, un lionceau qui s'est échappé dans la réserve en 2008. «Tous les médias se sont précipités ici avec leurs hélicoptères et leurs antennes satellites, et l'histoire a fait le tour du monde. Pour un petit lion.»

L'ironie n'a pas échappé à Lisa Odjick. «Aux yeux du monde, ce lionceau était plus important que deux êtres humains. Car nous sommes des êtres humains aussi, vous savez. Nous avons des droits. Nous aimons nos enfants. Nous méritons d'être traités comme les autres.»



IMAGE TIRÉE D'UNE VIDÉO DE MARTIN LEBLANC, LA PRESSE

Une enquête nationale réclamée

ISABELLE HACHEY

Au moins 582 femmes autochtones ont disparu ou ont été assassinées depuis 30 ans au Canada. Et ce chiffre ne représente que la pointe de l'iceberg, selon Jeannette Corbiere Lavell, présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC).

«Il y en a beaucoup d'autres, sans doute plus d'un millier, mais nous n'avons pas les moyens de tout documenter. Des Inuites ont disparu après avoir quitté le Nord, par exemple, mais on commence à peine à se pencher sur leurs cas.»

Beaucoup de disparitions ne sont jamais rapportées, en raison de la méfiance qui règne souvent entre les autochtones et les corps policiers. Dans d'autres cas, les femmes disparues étaient seules au monde; personne n'était là pour s'inquiéter de leur absence. L'AFAC réclame une enquête nationale sur ces centaines de disparitions et meurtres inexplicables. Elle est appuyée par les Nations unies et par de nombreux groupes de défense des droits de la personne, comme Amnistie internationale. Selon ces organismes, c'est la seule façon d'espérer mettre un terme à cette tragédie silencieuse.

NOTRE VIDÉO > FEMMES DISPARUES



Sur www.lapresse.ca/autochtones
Regardez le reportage d'Isabelle Hachey et de Martin Leblanc sur les disparitions et les meurtres de femmes autochtones au Canada.

> Tout renseignement pouvant contribuer à faire avancer le dossier de Maisy Odjick et Shannon Alexander peut être communiqué à la Sûreté du Québec: **1-800-659-4264**

> Une récompense de 10 000\$ est offerte pour tout renseignement pouvant aider à élucider le meurtre de Tiffany Morrison. Communiquez avec les Peacekeepers de Kahnawake: **450-632-6505**

Mortes parce qu'elles étaient autochtones

ISABELLE HACHEY

Ils étaient en chasse dans les rues de Le Pas, petite ville du nord du Manitoba. En chasse à la femme autochtone.

Dans la nuit du 13 novembre 1971, quatre hommes blancs ont enlevé Helen Betty Osborne en pleine rue. Ils l'ont battue et violée à répétition avant de la tuer sauvagement.

La police savait que des hommes sillonnaient les rues de la ville en voiture pour y faire monter de jeunes filles autochtones, les saouler et avoir des relations sexuelles avec elles. Mais rien n'a été fait pour empêcher cette pratique.

Pire encore, pendant des années, la police connaissait l'identité des bourreaux de Helen Betty Osborne, mais n'a rien pu faire pour les arrêter.

À Le Pas, tout le monde savait, mais personne ne parlait. Il a fallu attendre 15 ans avant que les langues se délient et que les premières inculpations soient

prononcées contre les meurtriers. En 1991, une commission d'enquête provinciale a conclu à un crime sexiste et raciste, commis dans la plus complète indifférence.

Helen Betty Osborne, 19 ans, est morte parce qu'elle était autochtone. La commission a formulé un ensemble de recommandations qui, pour la plupart, n'ont pas été appliquées, souligne Amnistie internationale dans un rapport publié en 2009 et dénonçant le «manque de volonté politique» du Canada. Ce crime sordide était loin d'être un cas isolé à l'époque, et ne l'est pas davantage aujourd'hui, déplore l'organisme de défense des droits de la personne.

D'une commission à l'autre

Le 11 octobre dernier, une nouvelle commission d'enquête s'est ouverte en Colombie-Britannique. L'objectif: comprendre comment l'un des pires tueurs en série de l'histoire du Canada,

Robert Pickton, a pu assassiner autant de femmes, pendant autant d'années, sans jamais être inquiété par la police. Robert Pickton a été reconnu coupable du meurtre de six femmes, dont quatre étaient autochtones. Mais les restes de 33 femmes, ou des traces de leur ADN ont été retrouvés sur sa ferme porcine. L'homme ciblait les prostituées du Downtown Eastside de Vancouver. Une soixantaine de femmes ont disparu dans ce quartier depuis 20 ans; le tiers d'entre elles étaient autochtones.

«À cause de la pauvreté, des problèmes de logement, ou pour échapper à la violence dans leur communauté, plusieurs jeunes femmes quittent les réserves pour les centres urbains. C'est là qu'elles disparaissent pour la plupart», explique Jeannette Corbiere Lavell, présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC).

«En ville, la vie est plus chère. Pour

gagner de l'argent, ces femmes finissent souvent par se placer dans des situations de vulnérabilité. Dans la rue, elles deviennent des proies faciles. L'une des victimes de Pickton avait sept enfants. Elle se prostituait pour les nourrir. Cette histoire se répète d'un bout à l'autre du Canada.»

M^{me} Corbiere Lavell ne s'attend à rien de la commission d'enquête. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a refusé de payer les frais juridiques de nombreuses organisations (dont l'AFAC et l'Assemblée des Premières Nations), qui boycottent l'exercice en guise de protestation.

«Seuls la police et le gouvernement ont accepté de participer, puisqu'ils ont les moyens de se payer des avocats. Nous pensons, comme la vaste majorité des autochtones, que cette commission est trop partielle pour aller au fond des choses.»



L'ÉVÈNEMENT TOUT UN CADEAU

4 premiers
mois
sans mensualité*

Rabais des fêtes jusqu'à

+ 3500\$

Applicable au financement à l'achat.
Applicable au financement à l'achat ou à la location.**

GRAND CHOIX DE
MODÈLES
EN STOCK

Sur tous les modèles **ALTIMA** 2012

4 premiers
mois
sans mensualité*

Rabais des fêtes**

+ 3500\$

CONSUMMATION /100 KM*
EN VILLE : 8,8 L SUR ROUTE : 6,2 L



Berline Altima 3.5 SR 2012 illustrée

Sur tous les modèles **VERSA** À HAYON 2012

4 premiers
mois
sans mensualité*

Rabais des fêtes**

+ 2000\$

CONSUMMATION /100 KM*
EN VILLE : 7,9 L SUR ROUTE : 6,3 L



Versa à hayon 1.8 SL 2012 illustrée

Sur tous les modèles **SENTRA** 2012

4 premiers
mois
sans mensualité*

Rabais des fêtes**

+ 2500\$

CONSUMMATION /100 KM*
EN VILLE : 8,5 L SUR ROUTE : 6,5 L



Sentra SE-R 2012 illustrée

FINANCIEMENT À L'CHAT JUSQU'À **84 MOIS** AUSSI OFFERT AVEC MENSUALITÉS CONCURRENTIELLES.
VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI. OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE** nissan.ca



L'évènement TOUT UN CADEAU de Nissan est en vigueur du 7 au 30 novembre 2011 et peut faire l'objet de changements sans préavis. Les offres de financement sont disponibles uniquement chez les concessionnaires participants. Les offres de financement sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. * Le programme « 4 premiers mois sans mensualité » s'applique uniquement au financement à l'achat d'un des modèles neufs suivants : Versa berline, Versa à hayon, Sentra, berline Altima, coupé Altima, Maxima, Rogue, X-terra, Pathfinder, Armada et Frontier 2012 ou Juke. Le consommateur sera requis de faire les paiements mensuels à compter du 1^{er} jour jusqu'à la fin du bail. Le paiement complet, le transport et la réparation au RPPM (incluant les frais de registre), le dépôt de sécurité, les droits sur les pneus neufs et la taxe sur l'air climatisé sont payables à la signature du bail. ** Offres disponibles au financement à l'achat ou à la location d'un des modèles neufs suivants : Versa berline, Versa à hayon, Sentra, berline Altima, coupé Altima, Maxima, Rogue, X-terra, Pathfinder, Armada et Frontier 2012 ou Juke. Quest, 370Z et Titan 2011 par l'entremise de Nissan Canada. Les montants varient en fonction du modèle. Le rabais de 3 500 \$ est applicable uniquement à l'achat d'une Altima 2012. Le rabais est basé sur des dollars d'exploitation ajoutables et sera déduit du prix négocié avant les taxes. † La consommation de carburant réelle peut varier en fonction des conditions de conduite - à utiliser à des fins de comparaison seulement. ‡ Chez les concessionnaires participants. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co., Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

Le produit... et la vendeuse



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

Il est beaucoup question du leadership de Pauline Marois ces temps-ci, de ses chances de survie à la tête du Parti québécois, de sa capacité à ramener son parti au pouvoir.

M^{me} Marois répète à chaque sortie publique qu'elle entend rester et elle a décidé de jouer le tout pour le tout en affirmant que ceux qui ne veulent pas la suivre n'ont qu'à s'en aller.

La décision, vendredi dernier, de repousser le conseil national du PQ en janvier ne fera qu'accroître la pression sur la chef péquiste.

D'abord, on a clairement l'impression qu'il s'agit d'une manœuvre pour éviter la contestation publique en plein rassemblement péquiste. En outre, affirmer que ce report est nécessaire pour se concentrer sur l'élection partielle dans Bonaventure, le 5 décembre, a pour effet de braquer les projecteurs sur cette circonscription qui est loin d'être gagnée.

Une victoire dans ce fief libéral permettrait à M^{me} Marois de respirer plus librement en cette fin de 2011, mais elle risque aussi de transformer cette élection partielle en un référendum sur son leadership, ce dont elle n'a évidemment pas besoin. Au lendemain d'une défaite dans

Bonaventure, on imagine déjà la conclusion: le PQ de Pauline Marois est incapable de gagner une circonscription francophone alors que le gouvernement libéral est dans la cave et que la CAQ de François Legault n'a même pas présenté de candidat.

Clairement, M^{me} Marois a décidé de s'accrocher, mais au sein du mouvement souverainiste, de plus en plus de monde se demande si c'est seulement un problème de «vendeuse» ou, plus profondément, de «produit».

Mme Marois a décidé de s'accrocher, mais au sein du mouvement souverainiste, de plus en plus de monde se demande si c'est seulement un problème de «vendeuse» ou, plus profondément, de «produit».

niste, de plus en plus de monde se demande si c'est seulement un problème de «vendeuse» ou, plus profondément, de «produit». Autrement dit, c'est la chef du PQ qui ne passe pas ou l'option qui ne passe plus?

On en parle moins parce qu'il n'y a pas de référendum en vue dans un avenir prévisible, mais les sondages indiquent tous une baisse lente mais constante du «oui» depuis quelque temps. La firme Léger Marketing a même dit la semaine dernière que l'option n'a jamais été aussi basse.

Pourtant, le principal vecteur fédéraliste au Québec, le PLQ, est à plat dans l'opinion publique et le gouvernement fédéral multiplie depuis six mois les points de friction – les affronts, disent même certains – avec le Québec.

Que l'on pense seulement à l'abolition du registre des armes d'épaule, au durcissement des lois contre les jeunes contrevenants, aux nominations d'anglophones unilingues au poste de vérificateur général, à la Cour suprême et comme directeur des communications du premier ministre ou au retour en force de la monarchie dans les institutions canadiennes.

souverainistes à qui j'ai parlé au cours des derniers jours.

«Si ça ne lève pas maintenant, avec un gouvernement comme celui de Stephen Harper à Ottawa, je me demande bien quand ça lèvera de nouveau», a résumé un ancien ministre péquiste, ajoutant que le «problème, ce n'est pas que Pauline Marois».

Le plus lourd boulet du PQ, en ce moment, n'est pas tant sa chef et les querelles internes, mais bien plutôt l'indifférence des Québécois devant la question nationale. Le succès de la Coalition de François Legault en fait la preuve depuis plusieurs mois.

Charest, ont perdu tout intérêt pour la question nationale. On est loin de Robert Bourassa, qui tenait à garder un rapport de force devant le fédéral, ou des efforts post-Meech pour sortir de l'impasse.

Dans les négociations fédérales-provinciales, le fric a chassé la Constitution. Québec a réclamé haut et fort l'argent du déséquilibre fiscal et de l'harmonisation des taxes de vente, mais pour le reste, «le fruit n'est pas mûr», répète inlassablement Jean Charest. A-t-on seulement entendu un ténor fédéraliste québécois réclamer la fameuse Charte du fédéralisme promise par Stephen Harper en 2005?

En congrès, le mois dernier à Québec, les militants libéraux n'ont pu débattre, faute de temps, de quelques résolutions touchant les relations Québec-Ottawa-ROC.

Les libéraux y disaient, notamment: «Nous affirmons notre détermination à jouer un rôle actif dans l'évolution de la fédération canadienne et dans la protection du poids du Québec dans les institutions fédérales.»

Il était aussi question d'ingérences fédérales et du pouvoir de dépenser, mais la question nationale arrivait bien loin dans la liste des priorités de ce congrès.

Au moment même où on marque le 30^e anniversaire du rapatriement de la Constitution, un constat s'impose: le débat constitutionnel n'intéresse à peu près plus personne au Québec.

Pour joindre notre chroniqueur: vincent.marissal@lapresse.ca

L'exécutif du PQ de Mille-Îles invité à démissionner «Partez, on vous remplacera»

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le député péquiste Yves-François Blanchet, fidèle de Pauline Marois, a un message clair pour le comité exécutif de l'association de Mille-Îles qui exige le départ de la chef: «Partez, on vous remplacera.» Le président du parti, Raymond Archambault, refuse quant à lui d'aller aussi loin.

Yves-François Blanchet a commenté sur Twitter, hier, la manchette de *La Presse* au sujet d'une proposition d'urgence adoptée à l'unanimité mercredi par le comité exécutif de l'association de Mille-Îles, à Laval. Celui-ci demande à Pauline Marois de «quitter ses fonctions immédiatement». Il invoque «l'incapacité de rallier les troupes souverainistes

avec le leadership actuel». Il a remis sa proposition au parti jeudi.

Le lendemain, le comité exécutif national du Parti québécois a annoncé le report en janvier du conseil national initialement prévu les 3 et 4 décembre. La tenue d'une élection partielle dans Bonaventure le 5 décembre est la seule raison du report, martèle-t-on au PQ.

Sur Twitter, Yves-François Blanchet a affirmé que l'opinion de l'association de Mille-Îles ne fait pas «consensus» et ne représente pas celle de la «majorité». Il suggère aux membres du comité exécutif de démissionner. «Partez, on vous remplacera. C'est simple, non?», a-t-il écrit. Il a précisé par la suite qu'ils devraient quitter leurs

fonctions puisqu'ils refusent de «travailler avec la chef choisie par le congrès», en avril, quand M^{me} Marois a obtenu un vote de confiance de 93%.

Le député de Drummond a ainsi relayé un message que Pauline Marois a lancé elle-même vendredi. Elle a invité les insatisfaits à prendre la porte. «Je pense qu'il faut qu'ils soient conséquents. S'ils pensent que je ne suis pas la bonne, que je ne fais pas la job, alors, qu'ils fassent autre chose», a-t-elle dit. Elle a souligné que «ça ne peut pas être une minorité qui dicte sa volonté à la majorité». D'autres chefs ont été poussés vers la sortie, mais «ça va s'arrêter à moi», a-t-elle ajouté.

Pauline Marois souhaite-t-elle aujourd'hui que les membres du comité exécutif de

Mille-Îles quittent leurs fonctions? Son attachée de presse, Marie Barrette, n'a pas voulu répondre.

Questionné pour savoir s'il allait leur demander de démissionner, Raymond Archambault a répondu qu'il n'a «pas de message à [leur] transmettre». Il a ajouté que «les associations locales sont souveraines», laissant entendre qu'elles sont libres de prendre position.

De son côté, le président régional du PQ, l'ancien député Michel Leduc, estime que les quatre autres associations de Laval sont «plutôt solidaires de M^{me} Marois pour l'instant». Il a souligné que 7 des 12 membres du comité exécutif de Mille-Îles ont participé à la réunion de mercredi où la proposition a été adoptée. «Ça ne fait pas très sérieux. Ils n'ont pas attendu non plus que la région débattre de la question du leadership. Ça manque de maturité politique», a-t-il affirmé. Une réunion des associations de Laval est prévue le 28 novembre.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 14
Astrologie du jour	AFFAIRES 12
Bourses	AFFAIRES 9, 10
Débats	A18 et A19
Décès	AFFAIRES 12
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A8
Monde	A15 à A17
Petites annonces	AFFAIRES 11
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Ensoleillé avec quelques nuages en après-midi, maximum 12, minimum 6. AFFAIRES 11

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca



Le rideau
feuilles découpées

29⁹⁵

FORMAT 53x86 POUCES, STYLE 190

Des fenêtres bien habillées, l'intimité assurée avec de jolis rideaux en polyester texture shantung, entièrement doublés. Motif feuilles en rayures verticales, rouge accent déco sur fond champagne. Suspension à anneaux de métal. Coussin coordonné 9,99, style 198.



L'ensemble draps
coton biologique

39⁹⁵

JUMEAU 1 TAIE, STYLE 2302

Voici une offre incontournable, un excellent rapport qualité-prix pour ceux qui exigent de dormir dans des draps en coton cultivé sans pesticides. Tissage satiné 300 fils au pouce pour un confort incomparable et une durabilité accrue. Ivoire, gris pâle, bleu poudre, vert tendre. Ensembles comprenant 2 taies: double 49,95, grand 59,95, très grand 69,95



L'ensemble housse
carreaux construits

99⁹⁵

JUMEAU 1 CACHE-OREILLER, STYLE 93012

C'est le jacquard revu par nos designers australiens qui ont marié les textures dans un brillant assemblage de bandes satinées avec une large bande de lin brodé de carreaux modernes en rouge et taupe soulignés d'un fil de lurex argent. Formats surdimensionnés. Ensembles comprenant 2 cache-oreillers: double 119,95, grand 129,95, très grand 149,95

achats
EN LIGNE
simons.ca

simons

ACTUALITÉS

Ma cabane au square Victoria

Les indignés veulent construire une dizaine de dortoirs pour affronter l'hiver

ISABELLE HACHEY

Après les tentes, les cabanes. Conscients qu'ils ne résisteront pas aux rigueurs de l'hiver québécois, les indignés du mouvement Occupons Montréal soumettront aujourd'hui à la Ville des plans pour construire une dizaine de cabanes, pouvant loger environ 80 personnes, au square Victoria.

Les plans des cabanes ont été dessinés par un architecte «indigné» qui campe depuis trois semaines au centre-ville. Ils respectent les normes de la Régie du bâtiment, assure Félix Saint-Laurent, l'un des porte-parole du mouvement.

«Ce ne sont pas des palaces. Ça ressemble plutôt à des cabanes pour la pêche blanche. L'idée, c'est que l'on puisse passer l'hiver en sécurité, sans perdre d'orteils à cause des engelures.»

La Ville de Montréal donnera-t-elle le feu vert à ces constructions? «On verra. Ce ne sont pas des petites plaquettes de bois qui vont leur permettre de rester quand il va faire très froid», s'est contenté de dire le maire Gérald Tremblay, hier, en point de presse.

Tolérance à Montréal

Alors que plusieurs villes canadiennes, dont Québec, Victoria et Vancouver, exigent le démantèlement des campements sous prétexte qu'ils sont dangereux ou insalubres, Montréal continue de faire preuve de tolérance à l'égard des manifestants.

«Ça prouve que Montréal est une ville différente. On veut montrer à l'échelle planétaire que si on est capables de vivre en harmonie, c'est parce qu'on respecte des gens qui peuvent avoir un point de vue différent du nôtre», a dit le maire Tremblay.



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

Pour résister à l'hiver, les indignés du square Victoria veulent troquer leurs tentes pour des cabanes.

Environ 80 manifestants purs et durs seraient prêts à occuper le square Victoria tout l'hiver. Certains ont déjà commencé à construire cabanes, yourtes et tipis, isolés avec des panneaux de styromousse et de la laine minérale. Tout cela sous l'œil bienveillant des policiers

cache derrière tout ça», raconte Martin Jolicoeur, militant de la première heure.

«À Québec, les indignés se font harceler. Ici, les policiers ne nous dérangent pas. Ils nous laissent même le temps de régler les problèmes par nous-mêmes avant de s'en mêler. Par exemple, quand un

pas des travailleurs sociaux... même si c'est un peu ce qu'ils sont devenus, depuis trois semaines, par la force des choses.

Un refuge à ciel ouvert

«Nous n'avons plus besoin de couvertures chaudes. Ce dont nous avons besoin, c'est de l'aide» pour assister les toxicomanes, les sans-abri et les gens souffrant de problèmes de santé mentale qui ont envahi le square Victoria. «Nous ne sommes pas outillés pour faire face à ce problème», dit Félix Saint-Laurent.

Les gens de la rue sont nombreux à avoir pris d'assaut le campement, qui offre des vêtements gratuits et des centaines de repas chauds chaque jour. À tel point que les indignés consacrent désormais la majeure partie de leur temps à tenter de soutenir ces «multiproqués» et à gérer les problèmes engendrés par leur présence.

«Cela se passe trop bien! Les policiers sont extrêmement gentils et coopératifs, au point que certains trouvent ça louche. Ils se demandent ce qui se cache derrière tout ça.»

— Martin Jolicoeur, militant de la première heure à Montréal

et des pompiers, qui leur offrent régulièrement des conseils de sécurité.

«Cela se passe trop bien! Les policiers sont extrêmement gentils et coopératifs, au point que certains trouvent ça louche. Ils se demandent ce qui se

gars a grimpé sur la statue de la reine Victoria, ils nous ont laissé lui parler pendant deux heures et demie. Finalement, les policiers sont intervenus pour le faire descendre, parce que nous n'y arrivions pas...»

C'est que les indignés ne sont

«Je passe 15 heures par jour à m'occuper du gars trop stoned, du gars trop saoul et de l'autre qui est pris dans une psychose paranoïde. C'est l'accueil Bonneau version 2.0», dit Félix Saint-Laurent.

«Je fais du travail social et de la psychiatrie, moi qui suis machiniste de formation! Nous n'en pouvons plus. Nous avons besoin de l'aide de gens qualifiés.»

Agressions sexuelles, attaques, surdoses: camper au centre-ville comporte des risques, comme l'ont prouvé les événements des derniers jours au Canada et aux États-Unis. Une dizaine de militants munis de radios patrouillent dans le square Victoria toutes les nuits afin d'assurer la sécurité des campeurs.

La mort par surdose d'une jeune femme de 23 ans au campement de Vancouver, samedi, fait craindre le pire aux indignés de Montréal. «On ne veut pas qu'une personne meure ici. C'est notre grande crainte», confie Félix Saint-Laurent.

Un tel drame guette le square Victoria et risque d'être utilisé comme prétexte pour ordonner son évacuation, estime-t-il. «Ce qui s'est passé est vraiment dommage, mais ce n'est pas la faute du mouvement. Si cette jeune fille n'était pas morte au campement d'Occupies Vancouver, elle serait probablement morte dans un autre parc, et personne ne se serait soucié d'elle.»

— Avec la collaboration de Pierre-André Normandin

Voyez le type d'habitations que construit Occupons Montréal au cœur du centre-ville dans le reportage vidéo d'Isabelle Audet et de Martin Chamberland sur LaPresse.ca à www.lapresse.ca/cabanes

ÉVÈNEMENT PNEUS NATIONAL

Agrippez-vous à la route cet hiver.

«Grâce à l'entretien complet des pneus par Ford, ma voiture sera prête pour l'hiver – sans même que je me salisse les mains!»



ENTRETIEN COMPLET DES PNEUS

Personne ne vend à meilleur prix!†

Remise postale du constructeur pouvant atteindre

100\$^{##}

Pour plus de détails, consultez votre conseiller technique.

Jante en acier à partir de
59,99\$
(jante en acier de 14 po)⁹

OU

Offrez-vous des jantes en aluminium.
Jusqu'à

60%
DE RABAIS⁹

Confiez-nous l'entreposage de vos pneus d'été.**

Offert chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE ENSEMBLE SÉCURITÉ D'HIVER

Soyez fin prêt pour l'hiver grâce à notre sélection de pneus de marques connues, nos jantes et notre système de surveillance de la pression des pneus conçu par Ford, pour votre véhicule Ford.



LE **MÉGA** forfait Écono-carburant†

Le forfait de préparation pour l'hiver qui pourrait vous faire économiser jusqu'à 350 \$[†] par année en carburant.

SEULEMENT

59,99\$[†]

INCLUT L'INSPECTION COMPRENANT JUSQU'À 87 POINTS, LA VIDANGE D'HUILE⁹ ET LE CHANGEMENT DU FILTRE.

PLAQUETTES ET SEGMENTS DE FREINS Motorcraft®. Installation comprise.

Obtenez des BALAIS D'ESSUIE-GLACES Motorcraft® sans frais supplémentaires,

pose comprise, (une valeur au détail de 35 \$) à l'achat de ce service.

LE **MÉGA** forfait Écono-carburant diesel†

Recevez UNE BOUTEILLE D'ANTIGEL et rehausseur de performance[†] «5 doses»

sans frais supplémentaires à l'achat de ce Méga forfait.

Faites confiance aux experts qui connaissent votre véhicule Ford de fond en comble : les techniciens certifiés de Ford. L'Évènement PNEUS national prend fin le 14 décembre 2011, alors passez chez votre concessionnaire Ford ou visitez ford.ca dès aujourd'hui.

Ford
Service

Toutes les offres de PIÈCES ET SERVICE se terminent le 14 décembre 2011. Ces offres se rapportent à l'Évènement PNEUS national et entretien complet des pneus incluant les éléments suivants : jantes d'hiver, entreposage des pneus, Ensemble sécurité d'hiver, Méga forfait Écono-carburant diesel, plaquettes et segments de freins Motorcraft® - installation comprise, et Méga forfait Écono-carburant. Ces offres peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails. Les taxes applicables et droits provinciaux exigibles sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. [†] Pour pouvoir profiter du prix annoncé par un concurrent : (i) les pneus doivent être achetés et montés chez votre concessionnaire Ford participant; (ii) le client doit présenter l'annonce du concurrent (comportant le prix inférieur), laquelle doit avoir été imprimée dans les 30 jours précédant la vente; et (iii) les pneus achetés doivent être de la même marque, avoir les mêmes flancs et les mêmes indices de vitesse et de charge que ceux présentés dans l'annonce concurrente. Offre valable uniquement dans les établissements concessionnaires Ford participants. Cette offre s'applique au coût des pneus seulement et ne comprend pas les frais de main-d'œuvre, de montage, d'équilibrage, d'élimination, ni les corps de valve et les taxes applicables. Cette offre ne s'applique pas aux prix annoncés à l'intérieur du Canada, dans des annonces sur eBay, par des grossistes de pneus (y compris Costco) et des détaillants de pneus en ligne, ni aux soldes de fermeture, commandes spéciales, produits retirés du marché et offres de liquidation. Cette offre peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Demandez les détails à votre conseiller technique. ^{##} Les remises offertes sont des remises postales du fabricant. Les fabricants Goodyear, Michelin, Bridgestone (par l'entremise d'une carte prépayée AMEX), Dunlop, BF Goodrich, Continental, Pirelli et Yokohama offrent ces remises. Les offres s'appliquent aux ensembles de pneus admissibles, achetés et installés dans les établissements participants durant les périodes de promotion respectives pour chaque marque de pneus. Cette offre se limite au coût du (des) pneu(s) et exclut la main-d'œuvre, les tiges de soupapes, l'installation, l'équilibrage, l'élimination et les taxes. Le montant des remises ainsi que les dates d'entrée en vigueur et d'expiration varient selon le fabricant de pneus. Il incombe au client de soumettre par la poste, au fabricant de pneus concerné, les formulaires et la preuve d'achat exigés dans une enveloppe suffisamment affranchie avant la date limite établie pour l'offre de remise. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails et les formulaires de demande. ⁹ Les concessionnaires peuvent vendre à moindre prix. Des frais supplémentaires pour les pièces et l'entretien peuvent s'appliquer. Installation non comprise. Valable pour la plupart des marques et modèles de véhicules. La compatibilité des roues dépend du modèle de véhicule et des accessoires offerts en option. Veuillez consulter votre concessionnaire pour connaître les bonnes combinaisons et les prix. ^{**} La durée de l'entreposage est à la seule discrétion du concessionnaire, jusqu'à concurrence d'un an. ^{††} S'applique aux véhicules à roues arrière simples seulement. Les versions équipées d'un moteur diesel ne sont pas admissibles. [‡] Le montant est établi pour une Ford Fusion équipée d'un moteur V6 et d'une boîte automatique, dont la cote de consommation moyenne en ville et sur route est de 10 L/100 km (après mise au point), selon un kilométrage annuel de 24 000 km et un coût de 1,02 \$ le litre d'essence. La réduction de la consommation de carburant et le taux de réduction des émissions dépendent du modèle, de l'année-modèle et de l'état du véhicule. [§] Jusqu'à 5 litres d'huile. Des frais d'élimination peuvent être exigés. Cette offre ne s'applique pas aux moteurs diesel. [▲] Le Plan de protection Ford n'est offert que pour les voitures et camionnettes non commerciales. En cas de défaillance d'une pièce admissible Motorcraft®, Ford ou approuvée par Ford résultant d'un défaut de matériau ou de fabrication, de l'usure ou de la corrosion, elle sera remplacée sans frais, tant et aussi longtemps que l'acheteur initial de ladite pièce possède le véhicule sur lequel elle a été installée. La main-d'œuvre est couverte pendant les 12 premiers mois ou 20 000 km (selon la première évenabilité) à partir de la date d'installation. Les plaquettes de freins de secours ne sont pas admissibles selon les conditions de ce plan de protection. Pour obtenir tous les détails et pour en savoir plus sur les restrictions, consultez votre conseiller technique. [¶] Cette offre s'applique aux véhicules à roues arrière simples. Les taxes et les frais d'élimination sont en sus. Exclut le fluide pour échappement diesel. Les modèles à roues arrière jumelées sont admissibles, moyennant des frais supplémentaires. Jusqu'à 16 litres d'huile. ^{‡‡} Jusqu'à épuisement des stocks. Limite d'une (1) bouteille par Méga forfait Écono-carburant diesel. L'Anti-Gel & Performance Improver (format «5 doses») (PM-23-B) permet de traiter 473 litres de carburant. ^{§§} Jusqu'à épuisement des stocks. Limite d'un ensemble d'essuie-glaces Motorcraft® par remplacement de plaquettes ou de segments de freins Motorcraft®.

L'avocat Doré avait dû s'excuser en cour

Une lettre au juge Boilard dans l'affaire SharQc avait provoqué un « malaise »

YVES BOISVERT

La police ignore toujours si elle a pu battre aussi sauvagement l'avocat criminaliste Gilles Doré.

Dans le milieu, les gens tiennent pour acquis que l'agression est liée au dossier des Hells Angels découlant de l'opération SharQc, même si on en ignore les raisons. Les enquêteurs du Service de police de la Ville de Montréal ont rencontré l'avocat hier, mais des sources policières indiquent que l'entretien n'a pas permis de faire avancer le dossier, ni d'amasser de nouvelles informations sur l'affaire.

L'avocat de la défense, qui a beaucoup exercé en droit pénal, est connu pour avoir le verbe haut et ne pas se gêner pour livrer ses états d'âme – souvent par lettres.

Et encore une fois, une lettre qu'il a envoyée à un juge vient tout juste de lui causer un embarras.

La Cour suprême du Canada délibère actuellement sur la légalité de la radiation de trois semaines qui lui a été infligée par le Barreau du Québec pour une lettre incendiaire envoyée au juge Jean-Guy Boilard, il y a plus de 10 ans.

respect pour le juge, mais se plaint en termes enrobés des « sautes d'humeur » du juge, « dirigées presque exclusivement » vers les avocats des motards, selon lui.

Ces manifestations d'impatience du juge peuvent miner la confiance des accusés

et lui demande de « rajuster le tir » afin de préserver leur droit à un procès équitable.

La lettre, très inusitée, a été envoyée également à l'avocate de la poursuite Madeleine Giauque. L'avocat Doré a demandé une rencontre avec le juge et M^e Giauque. Le juge

Mais la semaine suivante, M^e Doré a demandé à s'adresser à la Cour. Il a dit qu'on lui a communiqué « un malaise profond suscité chez les accusés qui craignent d'être associés au contenu de [sa] missive alors qu'en réalité, tel n'est absolument pas le cas ».

L'avocat a alors présenté ses excuses et répété n'avoir consulté personne avant d'écrire sa lettre.

Les gens proches du dossier disent que si l'anecdote révèle le caractère impétueux de cet avocat, cela n'a rien à voir avec l'agression.

Quoi alors? Mystère.

On arrive à un moment critique du dossier, alors que des procès vont commencer et que des dizaines d'accusés sont en attente. La tension et la complexité de ce dossier, le plus lourd des annales, n'en sont qu'exacerbées.

— Avec Daphné Cameron

L'avocat de la défense, qui a beaucoup exercé en droit pénal, est connu pour avoir le verbe haut et ne pas se gêner pour livrer ses états d'âme – souvent par lettres.

Mais cela n'a pas empêché M^e Doré d'envoyer, le 30 septembre, une lettre critique au juge James Brunton, qui gère l'ensemble des dossiers découlant de l'opération SharQc, et qui a résulté en l'arrestation de 111 Hells Angels et quelques associés.

L'avocat de 58 ans commence par dire son grand

aversus le processus, ajoutait-il. « Nos clients ne sont pas dupes », dit-il: ils sont à même de constater que ces « épisodes » semblent dirigés surtout vers la défense, affirme-t-il.

L'avocat ajoute qu'ils ont peur de faire les frais de « l'initié manifestée sèchement » par le juge envers les avocats

a refusé. Il a déposé la lettre le 18 octobre. Plusieurs collègues de la défense étaient stupéfaits: la lettre était une initiative personnelle et ils en apprenaient l'existence.

Le juge Brunton a interprété la lettre comme la preuve de sa rigueur dans la gestion du dossier et n'en a pas fait davantage de cas.

OCCUPONS WALL STREET

Une majorité de Canadiens favorable au mouvement

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Alors que les autorités locales s'apprentent à expulser les indignés de Québec, Vancouver et Victoria, les manifestants obtiennent une certaine sympathie de la population canadienne pour leur mouvement visant à dénoncer les écarts du capitalisme.

Un sondage réalisé par la firme Nanos pour le compte de *La Presse*, *The Globe and Mail* et CTV révèle en effet que près de 60 % des Canadiens qui sont au courant du mouvement Occupons Wall Street ont une impression favorable ou plutôt favorable des revendications des protestataires.

Seulement 33 % des personnes interrogées qui ont entendu parler de cette vague de manifestations dans certaines villes canadiennes disent avoir une opinion défavorable ou plutôt défavorable. Enfin, 9 % disent ne pas le savoir.

C'est au Québec que le courant de sympathie populaire est le plus élevé, selon ce sondage réalisé auprès de 1202 Canadiens du 20 au 24 octobre.

En effet, tout près de 70 % des répondants qui sont au fait de ce mouvement disent

avoir une impression favorable (48,8 %) ou plutôt favorable (20,9 %) des manifestations.

« En général, le mouvement est reconnu d'un bout à l'autre du pays puisque 7 Canadiens sur 10 en ont entendu parler. Parmi ces gens, on remarque que les Canadiens sont plutôt favorables au mouvement », a indiqué hier Jean-Simon Farrah, analyste de recherche chez Nanos.

Fait intéressant, les Canadiens qui appuient le Nouveau Parti démocratique sont plus enclins à donner leur bénédiction à la croisade des indignés. En effet, 75 % des gens qui se définissent comme partisans du NPD ont une impression favorable du mouvement. À l'inverse, seulement 48 % des gens qui disent être d'allégeance conservatrice affirment avoir une bonne opinion de ceux qui campent dans différentes villes du pays depuis quelques semaines. Dans le cas des répondants qui se décrivent comme des libéraux, 58 % d'entre eux disent appuyer le mouvement des indignés.

« On constate que ce sujet polarise quand même un peu les Canadiens selon leur allégeance politique », a fait valoir M. Farrah.

Il a ajouté que l'appui aux indignés pourrait être plus important encore si ces derniers avaient des revendications plus précises. En effet, au moins 22 % des gens qui ont une opinion défavorable expliquent leur opinion en disant que le mouvement manque de direction ou de leadership.

À Québec, l'administration du maire Régis Labeaume a sommé les indignés de démanteler leurs installations et leurs tentes, dans le quartier Saint-Roch, dans les plus brefs délais.

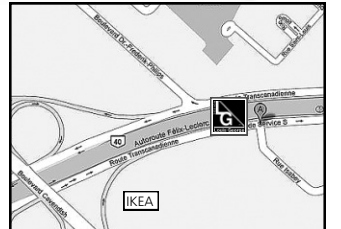
À Vancouver, les autorités municipales ont lancé un ultimatum aux manifestants après la mort d'une indignée en fin de semaine. La jeune femme de 20 ans serait morte d'une surdose de drogue.

À Ottawa, une jeune femme aurait été victime d'une agression sexuelle la semaine dernière dans le campement des indignés, dans le parc Major, tout près de la colline parlementaire.

Le sondage comporte une marge d'erreur de plus ou moins 2,8 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Dans le cas des 822 répondants qui ont dit être au courant du mouvement, la marge d'erreur est de 3,4 points de pourcentage.

DESIGN LOUIS GEORGE

SOLDE D'ENTREPÔT À NE PAS MANQUER!
PROFITEZ DE NOS RABAIS EXCEPTIONNELS SUR NOS MOBILIERS ET LITERIE HAUT DE GAMME.



5 JOURS SEULEMENT! Mercredi : de 10h à 18h
Jeudi et vendredi : de 10h à 20h
Samedi et dimanche : de 10h à 17h
6362, Voie de service Transcanadienne, Saint-Laurent
À l'est du boul. Cavendish, côté sud, angle Isabey
514 733-1661 www.designlouisgeorge.com



L'ENNUI AVEC LES DÉMONSTRATEURS, C'EST QU'ILS PARTENT VITE.

Vous avez toujours voulu conduire une BMW de l'année. Vous les avez regardées, comparées, essayées... Voici l'occasion unique d'en acquérir une à moindre coût. Présentement, les concessionnaires BMW du Grand Montréal vous offrent leurs modèles démonstrateurs, à des taux vraiment avantageux. À vous d'en profiter avant que ce ne soit terminé.

PROMOTION AUTOMNALE PNEUS D'HIVER GRATUITS

FINANCEMENT DISPONIBLE À PARTIR DE **0,9%** SUR 36 MOIS

L'ÉVÈNEMENT DÉMONSTRATEURS

JUSQU'AU 13 NOVEMBRE SEULEMENT

Montréal BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmlaval.com

Rive-Sud Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejuste.com

Blainville Hamel BMW
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

West Island BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwwestisland.com

L'événement Vente de Démonstrateurs BMW est offert du 1 au 13 novembre 2011 et propose des taux de financement de 0,9 % sur 36 mois et de 1,9 % sur 60 mois*. Les taux de financement sont fournis par Services Financiers BMW, une division de BMW Canada Inc., sous réserve d'approbation du crédit. Par exemple, pour 40 000 \$, à un taux de financement de 0,9 % sur 36 versements mensuels égaux de 1127 \$, le coût d'emprunt est de 557 \$. L'obligation totale est de 40 557 \$ (taxes en sus). Rendez-vous chez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour plus de détails. Les frais d'enregistrement liés aux sûretés mobilières (jusqu'à 90 \$), les frais liés au permis de conduire, l'assurance, l'immatriculation et les taxes sont en sus. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix et exiger des frais d'administration, ce qui modifie le taux de financement. L'offre est d'une durée limitée et peut être modifiée. © 2011 BMW Canada Inc. * Cette offre, d'une durée limitée, prend fin le 13 novembre 2011 et est sujette à la disponibilité. Celle-ci peut être modifiée ou annulée sans préavis. Valeur jusqu'à concurrence de 1 000 \$ sur les modèles 2011 ou 2012 de Série 1, Série 3, X1, X3 et Z4 et d'une valeur jusqu'à 1500 \$ sur les modèles 2011 ou 2012 de Série 5, Série 6, Série 7, X5 et X6. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. Photo à titre indicatif seulement. « BMW », le logo BMW, les appellations de modèles BMW et toutes les autres marques affiliées, images et symboles BMW sont des propriétés exclusives et/ou des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence. Imprimé au Canada. *Sur certains modèles sélectionnés (ex. : 128i Cabriolet 2012).

MONTRÉAL PLUS

ENTREVUE AVEC LE MAIRE GÉRALD TREMBLAY

« Nos engagements, on est en train de les réaliser »

Il y a 10 ans, les Montréalais ont porté au pouvoir un ex-ministre libéral, Gérald Tremblay. Le premier maire de la nouvelle métropole fusionnée a connu sa part de controverses, obtenu des taux d'appui catastrophiques dans les sondages... mais il a été réélu sans coup férir en 2005 et en 2009. À mi-chemin de son troisième mandat, *La Presse* l'a rencontré pour l'heure des bilans. Son principal défi, estime-t-il: mieux communiquer ses bons coups.

KARIM BENESEAIEH

Q Est-ce que vous trouvez que les gens sont injustes envers vous? Le bilan que vous faites et celui qu'on entend sont diamétralement opposés.

R Les gens s'expriment en fonction de ce qu'ils entendent, de ce qu'ils voient et lisent. Je prends ces critiques d'une façon constructive: ça veut simplement dire qu'il faut mieux communiquer les réalisations des 10 dernières années. Il se passe des choses que je qualifie d'inédites à Montréal.

Q Mieux communiquer, ça ne touche pas le fond de ce qui doit être fait, par contre... Y aurait-il des choses à changer, selon vous, outre les façons de communiquer?

R Tant que la lumière ne sera pas faite sur des allégations de corruption et de collusion, tant que les gens ne réaliseront pas qu'à Montréal, il n'y a jamais eu autant d'activité économique, avec 60 grues et 208 chantiers qui totalisent 17 milliards de dollars... Il y a des choses positives à Montréal, il s'agit de peut-être mieux les expliquer. C'est ce qu'on va faire dans les prochaines semaines.



PHOTO IVANO H. DEMERS, LA PRESSE

« Les gens s'expriment en fonction de ce qu'ils entendent, de ce qu'ils voient et lisent. (...) Il y a des choses positives à Montréal, il s'agit de peut-être mieux les expliquer », dit Gérald Tremblay.

Q Est-ce que vous allez vous présenter aux prochaines élections, après les dernières années qui ont été difficiles?

R Je suis en réflexion. Je suis très sérieusement en réflexion. La cause est noble, on parle du développement économique, social et culturel de la métropole. Il y a des signes encourageants, par exemple, tout le débat qui se fait au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal. Comment peut-on, dans l'adversité,

continuer à être optimiste et positif? C'est une question de défi.

Je suis chanceux, dans le fond. Je suis devenu maire de Montréal il y a 10 ans, à un moment où la métropole était à la croisée des chemins. Il y avait un déficit démocratique important, les citoyens trouvaient qu'ils n'avaient pas de voix. Personne ne voulait s'attaquer aux infrastructures souterraines et au réseau routier. Quand je suis arrivé, il y a eu un geysier, boulevard Pie-IX [causé par

le bris d'une conduite d'eau]: 55 000 personnes n'ont pas eu accès à l'eau potable. Tu fais quoi, Gérald? Le logement social, il n'y en avait pas beaucoup. On a décidé de faire 15 000 logements. Qui parlait des transports en commun? Personne. Je me suis rendu à Ottawa, et on a une taxe d'accise de 5 cents le litre d'essence, qui est consacrée en partie aux transports en commun.

Vous avez le Quartier des spectacles, les centres hospitaliers qui sont en train de naître, l'Espace pour la vie, l'auto-route Bonaventure; les quatre engagements qu'on a pris, on est en train de les réaliser. Tant qu'il va y avoir des défis, je vais vouloir les relever.

Q En ce qui concerne les problèmes de perception, il y a évidemment la question des hausses d'impôt foncier, qui sont impopulaires. En 2009, *La Presse* a révélé que votre administration prévoyait augmenter le fardeau fiscal de 16%. Vous avez alors poussé les hauts cris. En deux ans, la hausse est plutôt proche de ce chiffre - 10% jusqu'à maintenant, probablement près de 4% l'an prochain. Reconnaissez-vous que ces hausses sont nettement supérieures à ce que vous aviez promis?

R C'est difficile de dire d'avance quel va être le niveau de taxation. Il peut y avoir une conjoncture qui est différente, une crise économique, une crise financière. À ce moment-là, il y avait des perspectives qui étaient peut-être un peu... différentes. On essaie dans la mesure du possible de ne pas augmenter le fardeau fiscal au-delà de l'inflation, à 2,5% cette année. Mais ce qu'on a fait sur le plan de la voirie et des infrastructures nécessite des investissements du fonds de l'eau. On n'a pas encore pris cette décision, la commission de l'eau étudie la question, en toute transparence.

Q Rétrospectivement, quand on pense à ce qui s'est passé avec les compteurs d'eau, la Société d'habitation de Montréal, Frank Zampino, diriez-vous que vous vous êtes mal entouré à une autre époque?

R On aurait dû avoir plus d'information. Dans l'affaire des compteurs d'eau, il y a de l'information qui a circulé à l'interne qui nous aurait permis d'allumer des lumières rouges, sur l'ampleur du projet, par exemple. Était-ce essentiel de faire 30 000 compteurs pour, par exemple, la petite boutique de prêt-à-porter dans un centre commercial qui a un petit lavabo et des toilettes? C'est de l'information qui ne s'est jamais rendue aux élus. Ça, ça a complètement changé.

Q Vous êtes perçu comme l'architecte de la décentralisation. Estimez-vous, comme de nombreux observateurs, que les arrondissements ont trop de pouvoir?

R Il faut se mettre dans le contexte des défusions. C'est Gérald Tremblay qui a alors pris le bâton de pèlerin, je n'ai entendu personne se battre pour Montréal comme je me suis battu. J'ai réussi à convaincre 10 grandes villes, 600 000 personnes, de se joindre à Montréal. Oui, j'ai fait des concessions, elles étaient inévitables, sinon on serait revenus à la case départ avec une ville d'un million de personnes.



FORESTER
2.5X
2012

À l'achat au comptant à partir de

27 635\$*

Transport et préparation inclus, taxes en sus
Financement et location disponibles

REMISE DE
500\$
à la location
ou à l'achat*

De série sur la Forester et la Outback 2012

- Système de traction intégrale symétrique à prise constante Subaru
- Moteur BOXER SUBARU
- Climatiseur avec système de filtration d'air
- Lève-glaces électriques
- Coussins gonflables frontaux et latéraux aux places avant
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule
- Vaste aire de chargement
- Freins ABS



OUTBACK
2.5i Commodity
2012

À l'achat au comptant à partir de

30 635\$**

Transport et préparation inclus, taxes en sus
Financement et location disponibles



MEILLEURE MARQUE GRAND PUBLIC GAMME SUBARU 2011

Meilleur choix sécurité†
INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY
Gamme Subaru 2011



Forester, Legacy et Outback disponibles en version PZEV
Optez pour la technologie PZEV, la solution écologique abordable et sans compromis.
subaru-pzev.ca



Confiance et évolution

Japonais et plus encore!

www.quebec.concessionsubaru.ca

SUBARU BROSSARD BROSSARD
SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE

SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY
SUBARU DES SOURCES DOLLARD-DES-ORMEAUX
SUBARU RIVE-NORD BOISBRIAND

JOLIETTE SUBARU JOLIETTE
LACHYNE SUBARU BROWNSBURG
CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY

JOHN SCOTTI SUBARU ANJOU
SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL
SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES



* À l'achat au comptant à partir de 27 635 \$ pour la Forester 2.5X 2012 (CJ1X0), à transmission manuelle. ** À l'achat au comptant à partir de 30 635 \$ pour la Outback 2.5i Commodity 2012 (GD1CP), à transmission manuelle. À l'achat, les frais de transport et de préparation (1 525 \$) ainsi que les taxes sur le climatiseur (100 \$) et sur les pneus neufs (15 \$) sont inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. † Prix valeurs résiduelles 2011 ALG Canada pour la gamme Subaru : première position au classement général, catégorie marque grand public. ‡ Mention « Meilleur choix sécurité » pour tous les modèles 2011. Une cote « Bonne » constitue la meilleure cote possible à l'essai de résistance de toit (test de capotage) ainsi que dans les essais de collision frontale déportée à 40 mi/h (64 km/h), de collision latérale à 31 mi/h (49,8 km/h) et de collision arrière à 20 mi/h (32 km/h) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Un véhicule doit avoir obtenu la cote « Bonne » aux quatre essais de collision et doit offrir un programme de stabilité électronique (ESC) (Contrôle de la dynamique du véhicule) pour mériter la distinction « Meilleur choix sécurité ». † Remise de 500 \$ valable à l'achat ou à la location de tous les modèles Forester, Legacy et Outback 2012. Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques sont sujettes à changement sans préavis. Offres valables jusqu'au 30 novembre 2011.

« LE COMPTABLE »,
L'ÉDITORIAL
DE FRANÇOIS
CARDINAL,
EN PAGE A18.

Résultats des tirages du
2011-11-07

LOTO 6/49

2 5 V D R
3 985 05 10
4 7568 17 20 37

Quotidienne 3 985 4 7568
Triplex 05 10 17 20 37

banco 01 02 10 13 22
27 34 35 37 38
39 45 48 52 55
57 60 62 64 70

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
03 MARS 62 CAPRICORNE

Extra 7567735

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ALLER LOIN

D'affaires. Ou d'agrément.

Le confort du
salon Feuille d'érable^{MC}.



MEILLEUR TRANSPORTEUR AÉRIEN
INTERNATIONAL EN AMÉRIQUE DU NORD

AIR CANADA 

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



^{MC}Feuille d'érable est une marque de commerce d'Air Canada.

POLITIQUE

ASSURANCE EMPLOI

La hausse des cotisations moins importante que prévu en 2012

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Constatant que l'économie mondiale demeure fragile, le ministre des Finances, Jim Flaherty, annoncera aujourd'hui qu'il limitera à 5 cents la hausse des cotisations de l'assurance emploi le 1^{er} janvier 2012.

Le gouvernement Harper renonce donc pour la deuxième année de suite à une hausse plus importante des cotisations afin de renflouer la caisse de l'assurance emploi, laquelle doit maintenant s'autofinancer.

En 2011, la hausse devait être de 15 cents par tranche de 100\$ assurable, mais elle a aussi été limitée à 5 cents. (La contribution des employeurs est de 1,4 fois supérieure à celle des employés.)

Celle de 2012 devait être de 10 cents, mais elle sera contenue à 5 cents afin de soutenir les investissements des entreprises et la consommation des travailleurs, principal moteur de la reprise économique.

M. Flaherty doit confirmer cette annonce aujourd'hui à Calgary où il fera le point sur la situation économique et financière, selon des

informations que *La Presse* a obtenues hier.

Cette nouvelle devrait réjouir la Chambre de commerce du Canada ainsi que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, deux organisations qui craignaient une hausse importante des cotisations en 2012 alors que les perspectives économiques sont

Par cette mesure, les employés admissibles qui acceptent de réduire temporairement leur semaine de travail afin de permettre à une entreprise de se maintenir à flot reçoivent un soutien de revenus grâce aux prestations d'assurance emploi. Jusqu'ici, quelque 300 000 travailleurs se sont prévalus

Ces mesures pourraient forcer le ministre Flaherty à repousser d'un an son objectif d'éliminer le déficit d'ici à 2014. Celui-ci devrait atteindre 32 milliards de dollars en 2011-2012. Le ministre pourrait être contraint de revoir cet objectif à la lumière des dernières prévisions des économistes du secteur privé qui soutiennent qu'Ottawa doit s'attendre à une croissance plus faible de l'économie.

La semaine dernière, la Banque TD a soutenu dans un rapport que le gouvernement fédéral aura peut-être besoin de deux années supplémentaires pour rétablir l'équilibre budgétaire.

La Banque a évalué qu'étant donné le ralentissement marqué de l'économie et la modeste croissance prévue à l'avenir, Ottawa devrait enregistrer un déficit de 5,2 milliards de dollars en 2014-2015. Le manque à gagner serait ensuite de 1,8 milliard l'année suivante, alors que le gouvernement Harper prévoyait dans son dernier budget un surplus de 4,2 milliards en 2015-2016.

« Puisque l'économie mondiale demeure fragile, la mise à jour économique et financière va démontrer encore une fois que la priorité absolue du gouvernement est l'économie. » — Une source gouvernementale

moins optimistes que prévu.

Dans son discours devant les membres de la chambre de commerce de Calgary, le grand argentier du pays annoncera aussi qu'Ottawa prolongera de 16 semaines le programme de travail partagé. Ce programme, mis sur pied dans la foulée de la crise économique de 2008, permet aux employeurs et aux employés d'éviter les mises à pied temporaires durant une baisse de l'activité économique.

à un moment donné de cette mesure depuis 2008.

« Puisque l'économie mondiale demeure fragile, la mise à jour économique et financière va démontrer encore une fois que la priorité absolue du gouvernement est l'économie. Nous allons donc prendre des mesures ciblées pour protéger les emplois au pays et soutenir la reprise économique », a indiqué hier soir une source gouvernementale.

La nomination du vérificateur général unilingue viole la Charte, croit un avocat

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Un recours légal pour bloquer la nomination de Michael Ferguson au poste de vérificateur général aurait de bonnes chances de succès, estime un expert en droits linguistiques. Car, selon lui, le choix de cet anglophone unilingue par le gouvernement Harper viole la Charte des droits et libertés.

L'avocat franco-ontarien Ronald Caza, du cabinet Heenan Blaikie, connaît bien les litiges qui touchent les minorités linguistiques. Il a mené — avec succès — une offensive légale pour sauver l'unique hôpital francophone de l'Ontario, Montfort, que le gouvernement de Mike Harris souhaitait fermer, à la fin des années 90. Il a également combattu une loi québécoise qui restreignait l'admissibilité aux écoles privées anglophones.

« C'est un manque de respect des plus fondamentaux, tranche l'avocat en entrevue. Comment voulez-vous nommer quelqu'un dans un poste clé qui ne peut même pas communiquer avec des millions de Canadiens dans leur langue officielle? »

La Charte canadienne des droits et libertés garantit l'égalité du français et de l'anglais au pays, fait-il valoir. Et elle garantit le droit du public à communiquer avec les institutions fédérales dans la langue de leur choix.

« Comment voulez-vous nommer quelqu'un dans un poste clé qui ne peut même pas communiquer avec des millions de Canadiens dans leur langue officielle? »

— L'avocat Ronald Caza

Selon M^e Caza, il est impensable que M. Ferguson puisse s'acquitter de ces tâches sans maîtriser le français. Tout comme un francophone unilingue serait incapable de rencontrer des témoins et éplucher des documents en anglais.

Un autre avocat, qui a préféré ne pas être nommé, estime que la nomination de M. Ferguson pourrait violer les droits de ses employés, puisque la loi permet aux fonctionnaires de travailler dans la langue de leur choix.

U de M

Faculté de l'éducation permanente

Intervention auprès des jeunes

Santé et sécurité du travail Relations industrielles

Gestion appliquée à la police et à la sécurité

Relations publiques Coopération internationale

Communication appliquée Gerontologie Publicité

Droit CERTIFICATS Victimologie

Rédaction Criminologie Français langue seconde Traduction

Études individualisées Gestion des services de santé et des services sociaux

Toxicomanies Journalisme Santé mentale

Intervention en déficience intellectuelle

Petite enfance et famille Santé communautaire

Gestion philanthropique

ADMISSION HIVER 2012
514 343.6090 www.fep.umontreal.ca

Université  de Montréal

SASKATCHEWAN

Le premier ministre Brad Wall réélu

LA PRESSE CANADIENNE

Le Parti saskatchewanais de Brad Wall a été porté au pouvoir par les électeurs pour un second mandat majoritaire consécutif, hier soir.

La formation de M. Wall a facilement remporté la mise contre le Nouveau Parti démocratique, qui n'a pas réussi à faire dérailler la machine électorale du premier ministre sortant, qui jouit d'une grande popularité dans la province.

M. Wall, qui a misé sur la performance de son gouvernement au cours de la campagne, a par ailleurs été réélu dans sa circonscription de Swift Current.

Le parti du gouvernement sortant de la Saskatchewan avait été sacré grand favori de la course électorale par les sondages pré-électorales. La formation détenait 38 des 58 sièges à la dissolution de l'Assemblée, contre 20 pour l'opposition néo-démocrate dirigée par Dwain Lingenfelter.

Et moins de 90 minutes après la fermeture des bureaux de scrutin, la formation de M. Wall comptait déjà 49 candidats élus ou en avance et avait récolté 65 % des suffrages, contre seulement 9 candidats élus ou en avance et 31 % des votes exprimés pour le NPD.

Ce raz de marée n'a pas épargné M. Lingenfelter, battu par Russ Marchuk dans sa circonscription de Regina Douglas Park.

Le SOLDE de fin d'année Mercedes-Benz

Repartez au volant d'une berline de Classe C ou d'une Classe GLK 2012.

LE SOLDE DE FIN D'ANNÉE



Mercedes-Benz

PRIX TOTAL¹ DE LA C 250 4MATIC^{MC} 2012 : 45 635 \$**

3 PREMIÈRES MENSUALITÉS GRATUITES*	FINANCEMENT À L'ACHAT 1,9 %*	TAUX À LA LOCATION 3,9 %*	PAIEMENTS MENSUELS 498 \$*
	TERME DE 60 MOIS	BAIL DE 48 MOIS	VERSEMENT INITIAL 2 500 \$**

¹ Taxes en sus.

PRIX TOTAL¹ DE LA GLK 350 4MATIC^{MC} 2012 : 46 795 \$**

3 PREMIÈRES MENSUALITÉS GRATUITES*	FINANCEMENT À L'ACHAT 2,9 %*	TAUX À LA LOCATION 4,9 %*	PAIEMENTS MENSUELS 540 \$*
	TERME DE 60 MOIS	BAIL DE 48 MOIS	VERSEMENT INITIAL 2 500 \$**

¹ Taxes en sus.

Pour en savoir plus, visitez mercedes-benz.ca/offrescourantes

125! ans d'innovation



Mercedes-Benz

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie
Montréal
514 344-7678

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest
Laval
450 681-2500

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau
Greenfield Park
450 672-2720

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
514 620-5900

Boucherville
Duval Mercedes-Benz
1530, rue Ampère
Boucherville
450 449-0222

Blainville
Mercedes-Benz Blainville
10000, chemin du Plein Air
Mirabel (Blainville)
450 435-1313

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2011. Véhicules illustrés : berline C 350 2012 et GLK 350 4MATIC^{MC} 2012. PDSF national : 49 000 \$/43 800 \$. ** Le prix total de 45 635 \$/46 795 \$ et le versement initial incluent les frais de transport et de préparation de 2 045 \$, les frais du RDPRM de 85 \$, la taxe sur le climatiseur de 100 \$ et les droits sur les pneus de 15 \$. Les prix des ensembles Premium et Sport sont compris dans le prix total et le versement initial. * Les trois premières mensualités sont supprimées uniquement pour les nouveaux modèles C 250 (berline et coupé), E 350 BlueTEC et GLK 350 2012 (jusqu'à un maximum de 1 350 \$/1 350 \$/2 500 \$/1 650 \$ incluant les taxes) dans le cadre des programmes de location et de financement basés sur la nouvelle C 250 4MATIC^{MC} 2012 et la nouvelle GLK 350 4MATIC^{MC} 2012 et proposées uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Les exemples de location et de financement incluent le prix des ensembles Premium et Sport. Exemple basé sur une location de 498 \$/540 \$ par mois pendant 48 mois. Versement initial ou reprise équivalente de 2 500 \$/2 500 \$ plus dépôt de sécurité de 500 \$/600 \$ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 39 990 \$/43 800 \$. Taux annuel de 3,9%/4,9%. Obligation totale : 26 901 \$/29 006 \$. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 \$/km supplémentaire). Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 1,9%/2,9% et un PDSF de 39 990 \$/43 800 \$. Le paiement mensuel est de 667 \$/698 \$ (avant taxes) avec un versement initial de 6 235 \$/6 625 \$ ou une reprise équivalente. Le coût de l'emprunt est de 1 981 \$/3 106 \$ pour une obligation totale de 46 256 \$/48 482 \$. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé pour les détails ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. L'offre se termine le 30 novembre 2011.

CAQ-ADQ

Deltell ouvert à une fusion, mais pas à n'importe quel prix

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Une fusion entre l'ADQ et le nouveau parti de François Legault est prévisible, souhaitable, mais ne se fera pas à n'importe quel prix, a indiqué Gérard Deltell, qui s'entretenait hier avec le bureau exécutif de son parti.

En soirée, à l'issue de la réunion à huis clos, M. Deltell a indiqué par voie de communiqué qu'il allait entamer des « négociations » avec l'équipe de François Legault après la formation officielle de son nouveau parti, le 14 novembre. Vecteur de changement, l'ADQ « a intérêt à s'allier aux autres forces de changement situées au centre droit de l'échiquier politique », affirme M. Deltell, qui compte saisir l'ensemble de ses membres de

l'avancement des discussions avec la CAQ au début de 2012.

La plupart des membres du bureau étaient estomaqués du peu d'avancement des discussions, confie-t-on. Le fondateur de l'ADQ, M^e Jean Allaire, est revenu à la charge afin de plaider pour la fusion des deux partis. De leur côté, Gérard Deltell, le directeur général, Christian Lévesque, et Raymond Francoeur, un ancien député adéquisté, paraissent carrément obsédés hier soir par les risques de fuites dans les médias.

Réclamée par le bureau, cette fusion ne se fera pas à tout prix, a prévenu M. Deltell. « Advenant un désaccord sur les idées qui constituent nos valeurs, l'Action démocratique du Québec défendra sa propre plateforme et présentera ses candidats aux prochaines

élections générales. Toutefois, s'il y a une entente sur le plan des idées, c'est l'exécutif national et, ultimement, le congrès des membres qui devront approuver les modalités d'une entente », explique-t-il dans son texte.

La plupart des membres du bureau exécutif de l'ADQ étaient estomaqués du peu d'avancement des discussions, confie-t-on.

« Il va falloir retrouver l'ADN de l'ADQ dans la nouvelle formule », prévient un membre du bureau, citant les mots utilisés par le chef quelques minutes plus tôt. Deltell et Legault ont déjà eu des rencontres et leurs entou- rages sont en contact depuis

longtemps même si on se refuse à parler de « négociations » jusqu'ici. « Clairement, on n'est pas très loin; beaucoup des principes de l'ADQ se trouvent exprimés dans les positions écrites de la CAQ », a résumé un témoin de la pré-

sentation de Gérard Deltell. Même si le chef parle du début 2012, « à Noël, on va savoir où ça s'en va », ajoute-t-on.

Le bras droit de François Legault, Martin Koskinen, a souligné, hier, « le geste de rapprochement » de M. Deltell. « Le calendrier

est raisonnable », a-t-il poursuivi, refusant de préciser quelles propositions adéquistes seraient acceptables ou non pour le nouveau parti. La présence du privé en santé pourrait être une pierre d'achoppement, cette position centrale de l'ADQ ne faisant pas l'affaire de François Legault. Au cours des dernières semaines, Gérard Deltell semblait, selon des proches, passablement ambivalent quant à un rapprochement avec la formation de M. Legault. Mais ses députés soulignent qu'il serait difficile pour les deux partis de rivaliser aux prochaines élections sans se nuire. Un récent sondage Léger Marketing montrait qu'un PQ mené par Gilles Duceppe l'emporterait dans un scrutin où la CAQ et l'ADQ seraient toutes deux en lice.

« Il faudrait avoir la tête dans le sable pour envisager le prochain grand rendez-vous en faisant fi du nouveau parti de la Coalition pour l'avenir du Québec », écrit Gérard Deltell, qui confirme des « discussions informelles » avec Legault sur « les idées de la Coalition et celles de notre parti ».

« Mais aucune négociation n'a eu lieu jusqu'à présent », souligne-t-il.

L'épargne libre d'impôt. Ce qui est à vous est à vous.

Le compte d'épargne libre d'impôt BMO: pour économiser

Dans un CELI^{*} BMO¹⁰⁰ les intérêts générés par votre épargne sont entièrement libres d'impôt; ainsi vous pouvez réaliser vos objectifs à court et à long terme plus vite. Investissez jusqu'à 5 000 \$^{**} par année et ayez accès à l'épargne accumulée en tout temps, sans frais.

Un CELI BMO, c'est une solution idéale pour gagner plus d'argent pour vous.

Découvrez d'autres astuces qui maximiseront vos économies et vos placements avec la Formule futée BMO¹⁰⁰ pour investir.

Composez le 1-877-225-5266 ou visitez bmo.com/pourinvestir.

Taux d'intérêt de
1,15 %
sur les liquidités

BMO  Banque de Montréal
Ça a du sens. Profitez.¹⁰

* Les intérêts courent sur les liquidités en dépôt dans un compte d'épargne CELI BMO. Les intérêts sont calculés sur le solde quotidien de fermeture et versés le dernier jour ouvrable du mois. Le taux d'intérêt peut changer en tout temps sans préavis. ** Vous pouvez investir plus de 5 000 \$ par année dans votre CELI si vous avez suffisamment de droits de cotisation non utilisés. D'autres conditions s'appliquent.
¹⁰⁰ Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

Jacques Duchesneau au ministère des Transports

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Licencié par le chef de l'Unité permanente anticorruption (UPAC), Robert Lafrenière, Jacques Duchesneau se prépare à revenir par la porte d'en arrière. Il discute d'un nouveau contrat avec son précédent employeur, le ministère des Transports, pour participer à la mise en œuvre des recommandations de son percutant rapport dévoilé le 1^{er} septembre.

Au cabinet du ministre des Transports, Pierre Moreau, l'attachée de presse Andrée-Lyne Hallé a souligné qu'une « réflexion de M. Duchesneau sur une possible collaboration sur la mise en place de certaines mesures annoncées est actuellement en cours ».

Il y a une semaine, la direction de l'UPAC a mis fin au contrat de M. Duchesneau qui devait se poursuivre jusqu'en mars prochain — avec un salaire annuel de 200 000 \$. Aucune compensation financière n'a été offerte à l'ancien directeur de la police de Montréal après que les avocats se furent penchés sur les engagements du gouvernement à son endroit.

La semaine dernière, en commission parlementaire, la

sous-ministre des Transports, Dominique Savoie, a indiqué que le Ministère avait amorcé des discussions avec son ancien responsable de la lutte contre la collusion dans l'adjudication des contrats du MTQ.

« Nous avons aussi commencé à regarder le type de collaboration que nous pourrions avoir sur certaines actions que nous pourrions prendre, développer une expertise en soumissions, former nos enquêteurs... Ce type de discussions là », a-t-elle expliqué.

« Une réflexion de M. Duchesneau sur une possible collaboration sur la mise en place de certaines mesures annoncées est actuellement en cours ». — Andrée-Lyne Hallé, attachée de presse de Pierre Moreau

Selon elle, « la décision prise par l'UPAC ne concerne évidemment pas le ministère des Transports ».

« Nous sommes en discussion pour voir [si M. Duchesneau] souhaite continuer à travailler avec le ministère des Transports pour nous aider à mettre en place le plan d'action. La décision n'est pas prise, mais nous sommes en discussion,

effectivement », a indiqué M^{me} Savoie. Après la publication du rapport de Jacques Duchesneau, le gouvernement a annoncé qu'il comptait faire une embauche massive au ministère des Transports afin de détenir de nouveau une expertise à l'interne, une carence importante qu'a constatée l'ex-policier.

L'embauche de près d'un millier de nouveaux employés d'ici cinq ans au MTQ, surtout des ingénieurs et des techniciens, reste la réponse la plus importante au rapport parmi la

quarantaine de gestes annoncés à la fin du mois d'octobre.

La présidente du Conseil du Trésor, Michelle Courchesne, a reconnu que, malgré l'embauche de plus de 300 ingénieurs en cinq ans, le gouvernement économiserait 34 millions par rapport aux coûts de la sous-traitance.

Québec a également annoncé des sanctions pour les erreurs, les omissions et d'autres

problèmes. Ce sont les firmes de génie-conseil qui se verront imputer les coûts supplémentaires qui en découleront. Des sanctions seront également imposées aux entreprises qui réclament des sommes supplémentaires indues — les « extras » décrits comme systématiques dans le rapport Duchesneau.

Québec va aussi mettre en place un registre des entrepreneurs qui auront été reconnus coupables de crimes économiques et de crimes liés à la collusion, la corruption ou la fraude, ce qui les rendra inadmissibles aux contrats publics.

Les organismes publics — y compris les municipalités — auront désormais le loisir de rejeter des soumissions anormalement basses, et les entreprises qui auront demandé les documents d'appels d'offres, mais qui n'auront pas fait de soumission seront rencontrées afin de déterminer si elles ont été entraînées dans un système de surveillance et d'enquêteurs, et l'expertise de M. Duchesneau serait précieuse.

Les mesures de surveillance et de protection qui s'appliquent pour les contrats de plus de 40 millions seront désormais en vigueur pour les contrats de moindre valeur. Toutes les mesures d'analyse des soumissions, de surveillance des chantiers et d'évaluation des travaux seront resserrées.

Les libéraux protègent leur fragile majorité

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Craignant d'être renversé par une motion de censure, le gouvernement libéral demande à ses ministres d'être accompagnés, lorsque c'est possible, par leur porte-parole péquiste quand ils participent à des activités. C'est ce qu'affirme Scott McKay, porte-parole du Parti québécois en matière d'environnement.

« Le ministre [de l'Environnement, Pierre] Arcand m'a demandé d'être présent à la récente inauguration d'une maison du développement durable. Il m'a dit que si je n'étais pas là, il ne pourrait pas y participer, parce que son gouvernement ne veut pas prendre de risques au cas où il y aurait un vote de confiance », indique le député de l'Assomption.

Au cabinet du ministre Arcand, on assure que l'invitation n'était qu'une mesure de courtoisie, comme cela arrive fréquemment. La porte-parole de la whip du gouvernement Charest, Stéphanie Beaulieu, tient les mêmes propos. « Il est évident qu'avec [trois] voix de majorité, il faut être prudent avec les sorties de nos élus », indique-t-elle toutefois.

ACTUALITÉS

Jacqueline Desmarais reçoit la Légion d'honneur

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — Plusieurs membres de la famille Desmarais avaient fait le voyage à Paris pour la circonstance. Ils se sont rassemblés hier dans un salon d'honneur de l'Élysée afin d'assister à la remise de la Légion d'honneur à Jacqueline Desmarais, «grande amie de la France et grande dame des arts qui a mis sa vie au service du beau et du bien», des mains de Nicolas Sarkozy.

Tout d'abord, au premier rang, l'honorable Paul Desmarais, C.P., C.C., président du comité exécutif de Power Corporation du Canada, qui se dit «en parfaite santé», et les enfants Sophie Desmarais, Paul Desmarais, jr, O.C., et André Desmarais, O.C. Plusieurs petits-enfants étaient également présents.

Il y avait aussi des amis du couple Desmarais: l'ancien premier ministre Lucien Bouchard, le parolier Luc Plamondon, l'ancien ministre Serge Joyal. Sans oublier quelques proches de longue date de l'honorable Paul Desmarais: le Belge Albert Frère, associé historique

de Power Corporation, Martin Bouygues, géant dans le domaine des travaux publics et patron de TF1, première chaîne de télé privée d'Europe.

«C'est dans le courrier que j'ai appris cette nouvelle incroyable, nous a dit M^{me} Desmarais: j'avais la Légion d'honneur! Lorsque j'ai vérifié auprès du président, il m'a dit: "C'est moi qui vais vous la donner, et vous choisissez votre date." Quand on pense à son emploi du temps!»

Comme si elle voulait presque s'excuser de détourner pendant une demi-heure le président français de ses activités, Jacqueline Desmarais s'est contentée de quelques mots de remerciement: «C'est tellement extraordinaire que vous ayez pris ce temps pour venir me remettre cette décoration. À un moment, j'ai pensé vous téléphoner pour vous dire de ne pas venir!»

La courte allocution du président Sarkozy a commencé sur un ton officiel: «Jacqueline Desmarais, vous faites partie de ces philanthropes qui essaient de rendre le monde meilleur.



PHOTO MARC CHAUMEIL COLLABORATION SPÉCIALE
Le président français Nicolas Sarkozy, M^{me} Jacqueline Desmarais et l'honorable Paul Desmarais, C.P., C.C., hier, à l'Élysée.

Celle que beaucoup de grands artistes appellent tout simplement Jackie aurait pu être une grande chanteuse. Elle a choisi d'être une mécène discrète, enthousiaste et pudique.»

A suivi une pirouette ironique: «En ce qui concerne l'opéra, vous détrompez certains des plus grands spécialistes. Dans sa *Vie de Rossini*, Stendhal écrivait que l'art ne

peut vivre que de passion, c'est pourquoi il ne peut être du Nord... [rires] Jackie a prouvé par son activité débordante que la patrie de l'opéra n'est pas seulement l'Italie et que la passion peut prendre le visage de la pudeur et de la générosité.» On était ici entre intimes, ou presque: «À une époque où j'avais beaucoup moins d'amis qu'aujourd'hui – moins

d'adversaires également –, Paul et Jackie m'ont longuement reçu chez eux au Québec. Paul n'a qu'un défaut: il n'aime pas que je le batte aux dames. Mais il m'a beaucoup conseillé et ses conseils ont été précieux. Et puis, je dois dire, chère Jackie, que tu formes avec lui un couple exemplaire. On se grandit à vous fréquenter.»

«Tu étais initialement passionnée de jazz. Tu as même chanté auprès des plus grands, tel Duke Ellington. Tu as continué à chanter au grand plaisir de tes amis, je devrais dire de tes admirateurs, au premier rang desquels Paul Desmarais, mon ami. Aujourd'hui, l'opéra mondial te doit beaucoup. La fondation qui porte ton nom a donné leur chance à de jeunes chanteurs de grand talent, qui ont pu se faire connaître en France. Tu fais beaucoup pour promouvoir la relation unique entre la France, le Québec et le Canada. Tu as été décorée de l'Ordre du Canada et as reçu un doctorat honoris causa de l'Université de Montréal. C'est la République française qui aujourd'hui te rend hommage.»






TL 2012


579\$ PAR MOIS	0\$ COMPTANT	25 MOIS DE LOCATION	0,25% TAUX DE LOCATION 25 MOIS
--------------------------	------------------------	-------------------------------	--

+ 25 MOIS D'ENTRETIEN SANS FRAIS

TRANSPORT, PRÉPARATION ET TAXE SUR CLIMATISEUR INCLUS.

INCLUANT DE SÉRIE:

Moteur V6 VTECSM de 3,5 litres, 280 chevaux | Boîte automatique à 6 vitesses avec sélecteur de vitesses sur le volant et contrôle logique de l'inclinaison | Toit ouvrant vitré électrique avec dispositif d'inclinaison et fonction d'ouverture/fermeture automatique | Roues en alliage de 17 pouces | Sièges en cuir chauffants | Chaîne sonore de 276 watts, à 8 haut-parleurs, changeur de 6 disques, compatibilité MP3/WMA/XMSM DolbySM Pro LogicSM avec caisson d'infragraves | Interface mains libres HandsFreeLinkSM BluetoothSM avec affichage d'annuaire téléphonique | Phares antibrouillards | Et bien plus...



2500, boul. Chomedey, Laval
450 682-4050
ACURALAVAL.COM



* Taxes en sus. Photo à titre indicatif seulement. Détails chez Acura de Laval.



depuis 1948




Connaissez-vous
votre profil HD?

Faites le test sur leger.org/HD

L'ŒUVRE
LÉGER

Pour la dignité humaine
au Québec et dans le monde



Échangeur Décarie

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PARTIE NORD

INTERSECTION DE L'AVENUE SAINTE-CROIX ET DE LA VOIE DE DESSERTE DE L'AUTOROUTE 40 OUEST

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la partie nord de l'échangeur Décarie, le ministère des Transports procédera à des travaux au réseau d'égout et d'aqueduc de la Ville de Montréal. Ces travaux entraîneront des entraves importantes sur l'avenue Sainte-Croix et sur la voie de desserte de l'autoroute 40 ouest (chemin de la Côte-de-Liesse).

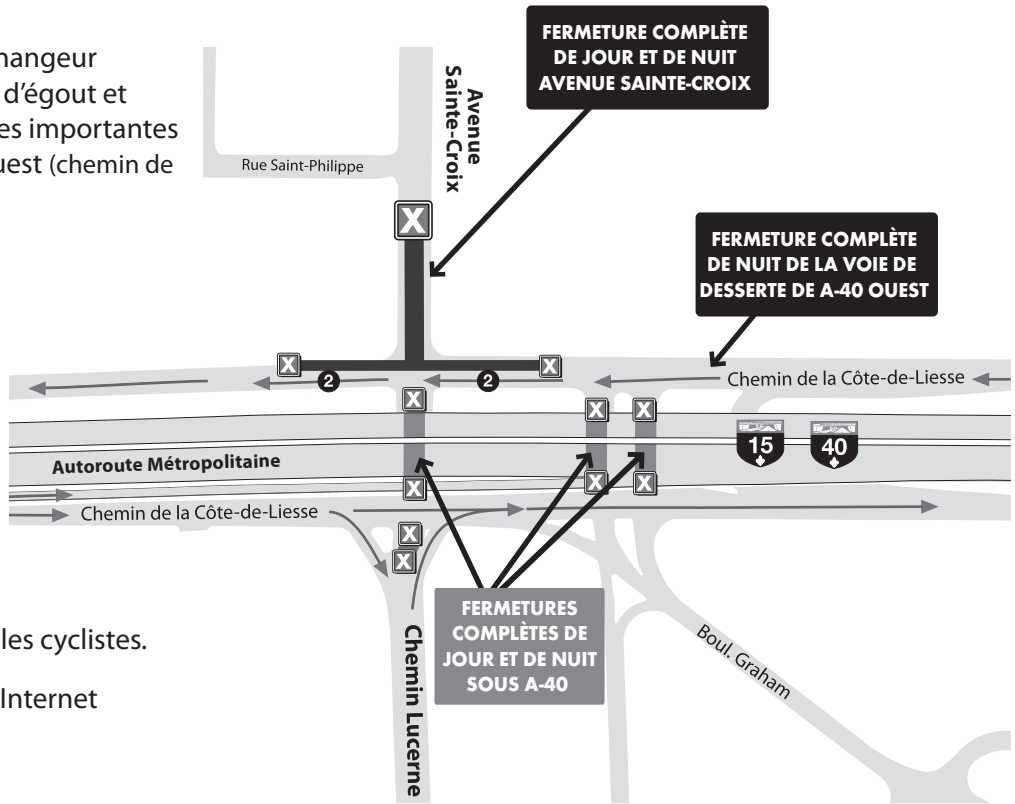
Principales entraves à la circulation


- **Fermeture de jour et de nuit** de l'avenue Sainte-Croix dans les deux directions entre la rue Saint-Philippe et la voie de desserte de l'autoroute 40 est, **du jeudi soir 10 novembre au mercredi matin 16 novembre.**
- **Fermeture complète** de la voie de desserte de l'autoroute 40 ouest entre le boulevard Montpellier et l'avenue Sainte-Croix, **dans les nuits du jeudi 10 au vendredi 11 novembre et du mardi 15 au mercredi 16 novembre.**

➔ Différents détours seront mis en place dont un pour les piétons et les cyclistes.

Pour obtenir plus d'information concernant ce projet, consultez le site Internet du ministère des Transports au www.mtq.gouv.qc.ca


En cas de conditions météorologiques défavorables, ces travaux pourront être reportés.





Composez le 511 ou
consultez le www.quebec511.info
Pour commentaires: dtim.commentaires@mtq.gouv.qc.ca

Transports Québec



PLUS DE 35 600 NOUVEAUX FANS* EN 2011, ET ÇA CONTINUE.



Modèle Limited montré*



ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA

MEILLEURE NOUVELLE PETITE VOITURE 21 000 \$ ET PLUS



AUTOROUTE
4,9 L/100 KM*

ELANTRA 2012

2,9% FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 84 MOIS[◇]
OFFRES DE LOCATION AUSSI DISPONIBLES!



Modèle Limited montré*



AUTOROUTE
5,8 L/100 KM*

SONATA GL 2012

289 \$ / MOIS POUR 72 MOIS.
0,9% FINANCEMENT À L'ACHAT[◇]
3 500 \$ COMPTANT

À PARTIR DE
24 379 \$

FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS



Modèle GLS montré*



AUTOROUTE
6,4 L/100 KM*

ELANTRA TOURING L 2012

199 \$ / MOIS POUR 72 MOIS.
0,9% FINANCEMENT À L'ACHAT[◇]
3 400 \$ COMPTANT

À PARTIR DE
17 309 \$

FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS

GARANTIE^{††}

5 ANS

100 000 KM

5 ANS/100 000 KM - Garantie globale limitée
5 ANS/100 000 KM - Groupe motopropulseur
5 ANS/100 000 KM - Garantie sur les émissions

TAPIS PROTECTEURS ET PLEIN DE CARBURANT INCLUS POUR TOUS LES VÉHICULES HYUNDAI.



HYUNDAI^{MC}

hyundaicanada.com



PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLOMÉS

^{MC} Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. • Prix des modèles montrés Elantra Limited 2012, boîte automatique à 6 vitesses à 24 309 \$ / Sonata Limited 2012, transmission automatique à 31 579 \$ / Elantra Touring GLS 2012, transmission manuelle à 22 259 \$. Frais de 115 \$ (taxe des pneus 15 \$ et taxe climatiseur 100 \$), livraison et de destination de 1 495 \$ pour l'Elantra Limited 2012 et l'Elantra Touring GLS 2012 / 1 565 \$ pour la Sonata Limited 2012 inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. [◇] Financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les Elantra L 2012, transmission manuelle 6 vitesses (à partir de 17 359 \$) / Sonata GL 2012 transmission manuelle à 6 vitesses (à partir de 24 379 \$) / Elantra Touring L 2012, transmission manuelle (à partir de 17 309 \$). Exemple de financement et modalités des offres de financement apparaissant dans la présente publicité: 17 359 \$ à un taux de 2,9 % équivalent à des mensualités de 228,59 \$ pour 84 mois. Comptant initial de 0 \$. Coût de prêt de 1 842,56 \$ pour une obligation totale de 19 201,56 \$. Exemple de financement et modalités des offres de financement apparaissant dans la présente publicité: 24 379 \$ à un taux de 0 % équivalent à des mensualités de 289,99 \$ pour 72 mois. Comptant initial de 3 500 \$. Coût de prêt de 0 \$ pour une obligation totale de 24 379,28 \$. Exemple de financement et modalités des offres de financement apparaissant dans la présente publicité: 17 309 \$ à un taux de 0,9 % équivalent à des mensualités de 198,52 \$ pour 72 mois. Comptant initial de 3 400 \$. Coût de prêt de 384,44 \$ pour une obligation totale de 17 693,44\$. Frais de 15 \$ (taxe des pneus 15 \$) pour l'Elantra L 2012 et l'Elantra Touring L 2012 / Frais de 115 \$ (taxe des pneus 15 \$ et taxe climatiseur 100 \$), pour la Sonata GL 2012, frais de livraison et de destination de 1 495 \$ pour l'Elantra 2012 et Elantra Touring 2012 / de 1 565 \$ pour les Sonata 2012 inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation et RDPRM en sus des offres de financement à l'achat. Tous les détails chez votre concessionnaire Hyundai. ▼ La consommation d'essence de l'Elantra L 2012, transmission manuelle 6 vitesses (Autoroute 4,9 L / 100 km; Ville 6,9 L / 100 km) / Sonata GL 2012, transmission manuelle 6 vitesses (Autoroute 5,8 L / 100 km; Ville 9,2 L / 100 km) / Elantra Touring L 2012, transmission manuelle (Autoroute 6,4 L / 100 km; Ville 8,8 L / 100 km) sont basées sur les données du fabricant. Les consommations réelles peuvent varier selon les conditions de conduite et l'ajout de certains accessoires automobiles. Les données sont présentées aux fins de comparaison uniquement. * Selon les données de R.L. Polk Canada Inc. pour les ventes au détail de véhicules neufs enregistrés entre le 1er janvier et le 30 septembre 2011. [◇] Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Voir un concessionnaire pour tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. ^{††} Voir le concessionnaire pour les véhicules admissibles et tous les détails du programme de remise aux diplômés. ^{†††} La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Contactez votre concessionnaire pour tous les détails.

ACTUALITÉS

DOUBLE MEURTRE À LONGUEUIL

L'accusé comparaît en fauteuil roulant

ANABELLE NICOU

Accusé des meurtres non prémédités de sa conjointe et de sa belle-fille, François Tartamella a créé la surprise, hier, en se présentant en fauteuil roulant au palais de justice de Longueuil.

Son avocat, M^e Yann Trignac, s'est dit lui aussi « surpris ». « Je ne pense pas

qu'il soit blessé, il a comparu à la cour en bonne et due forme », a-t-il toutefois expliqué.

Au cours de sa très brève comparution, François Tartamella a gardé une expression fermée. « Il est dans l'état d'esprit que vous pouvez imaginer », a indiqué M. Trignac à l'issue de la comparution. Une partie de la preuve a été remise hier à la

défense, mais M^e Trignac s'est gardé d'évoquer une défense quelconque hier. « Ce n'est pas le type de dossier où on prend une décision comme ça », dit-il.

Vendredi matin, Emmanuelle Phaneuf et sa fille, Laurie, ont été assassinées à l'arme blanche dans l'appartement que la jeune femme partageait avec M. Tartamella. Accusé de ces meurtres,

François Tartamella, 34 ans, était à son domicile au moment du drame.

Le couple, qui a deux enfants de 1 et 3 ans, venait de rompre. « Emmanuelle était en démarche de séparation et était allée voir les policiers récemment. Elle était depuis quelques jours chez des amis », dit Véronique Amato, qui a connu la jeune femme à 17 ans, lorsqu'elle était enceinte de sa première fille, Laurie. « C'était quelqu'un de souriant, un vrai rayon de soleil », ajoute-t-elle.

L'enquête préliminaire est reportée au 9 décembre. La Couronne a déjà transmis une partie de la preuve, mais le travail des enquêteurs se poursuit. « Il y a d'autres témoins à rencontrer à ce stade-ci », indique la procureure Sylvie Villeneuve.

EN BREF

Entente de principe entre Québec et la SQ

Le gouvernement du Québec et le syndicat représentant les 5200 policiers de la Sûreté du Québec sont parvenus à une entente de principe dimanche soir après un intense blitz de négociation de deux semaines. Le président de l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec, Pierre Veilleux, s'est dit « fier » et « heureux » de présenter l'accord à ces membres, qui prévoit des bonifications salariales et l'abandon de la patrouille « en solo ». Les policiers de la SQ sont sans contrat de travail depuis mars 2010. À l'instar des autres fonctionnaires du gouvernement du Québec, les policiers obtiendront une augmentation de salaire globale de 6% pour les années 2010 à 2015. Cette offre pourrait être bonifiée jusqu'à 3,5% de plus, selon la croissance économique.

- Daphné Cameron

DISPARITION DE DIANE GRÉGOIRE

Les policiers quittent la ferme

DAPHNÉ CAMERON

Après 40 jours et 10 000 pieds carrés de terre passée au tamis, les fouilles pour trouver des éléments de preuve permettant d'élucider la disparition de Diane Grégoire se sont terminées, hier, sur les terres d'une porcherie de Saint-Valérien-de-Milton, en Montérégie. Plusieurs « éléments » ont été saisis pour expertise, affirme la police de Longueuil, qui refuse toutefois de dévoiler leur nature afin de ne pas nuire à l'enquête.

Les objets trouvés ont été expédiés au laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de Montréal où ils seront analysés, a expliqué hier Gaétan Durocher, porte-parole au Service de police de l'agglomération de Longueuil.

Diane Grégoire, 51 ans, a disparu le 31 janvier 2008. À l'époque, son mari, Paul Laplante, a raconté qu'elle avait décidé de rester dans leur



En septembre dernier, la police de Longueuil a révélé qu'elle traitait désormais le dossier de Diane Grégoire comme un meurtre. Des recherches intensives ont été entreprises sur le terrain d'une ferme de Saint-Valérien-de-Milton, en Montérégie.

voiture garée dans le stationnement des Promenades Saint-Bruno, pour finir un jeu de sudoku pendant qu'il déjeunait dans un restaurant du centre

commercial. À son retour, sa femme avait disparu.

En septembre dernier, la police de Longueuil a révélé qu'elle traitait désormais le

dossier comme un meurtre. Des recherches intensives ont débuté le 12 septembre sur le terrain de la ferme en collaboration avec la Sûreté du Québec.

Débrayage dans la construction: amendes salées

Trois représentants syndicaux ont écopé d'amendes de près de 9000\$ pour leur participation aux débrayages massifs sur les grands chantiers de construction, il y a trois semaines, rapporte TVA Nouvelles. Selon un reportage diffusé hier soir, trois constats d'infraction ont été donnés par le directeur des poursuites criminelles et pénales sur la recommandation de la Commission de la construction du Québec (CCQ). Ils visent André Bussière, délégué syndical de la FTQ-Construction qui représente les électriciens de la FIPOE, en Estrie; Paul Sévigny, délégué syndical de la FTQ-Construction qui représente les charpentiers et menuisiers du local 9 en Estrie; et Érik Angers, qui représente les charpentiers et menuisiers du local 9 pour les Laurentides.

- Daphné Cameron

PROGRAMME ÉDUCATIF



Desjardins



LA PRESSE



Enseignants et parents d'élèves du secondaire, chaque mardi, *La Presse* publie une activité pédagogique à faire en classe ou à la maison.

Cette semaine :

DÉMYSTIFIEZ LES SIGLES AVEC VOS ÉLÈVES

Construire du sens : comprendre et interpréter un texte; y réagir

Acquérir des connaissances sur la langue, les textes et la culture : se construire des repères culturels

Planifier sa prise de parole; prendre la parole individuellement

En individuel

- 1 FMI, ONU, OMS, PME, G20, PQ, NPD, OCDE, MELS, ONF, CSN, FTQ... Pour aimer lire le journal, il faut y comprendre quelque chose! Faites donc relever à vos élèves tous les sigles qu'ils rencontrent pendant leur lecture du journal *La Presse*.
- 2 Dressez une liste de ces sigles au tableau et répartissez le travail entre les élèves. Chacun doit faire une courte recherche sur le sigle qui lui est désigné. Il doit donner le nom complet de l'organisation et un résumé de sa mission.
- 3 Faites présenter à chaque élève les résultats de sa recherche au reste de la classe.

Pour aller plus loin

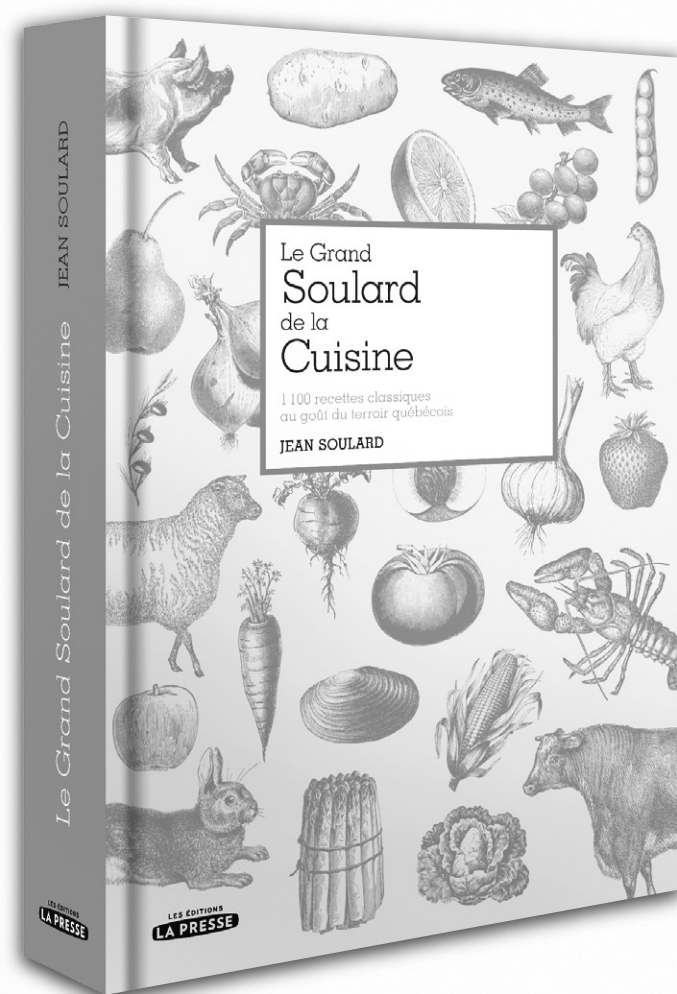
- Créez avec les élèves un répertoire des sigles les plus souvent rencontrés dans les journaux et rendez-le disponible pour consultation à la bibliothèque de votre école.
- Faites dresser à chaque élève son répertoire personnel de sigles démystifiés.

Cette activité pédagogique a été conçue par Marie Clark, rédactrice professionnelle, écrivaine et pédagogue.

Pour communiquer avec nous :
programmedesjardins@lapresse.ca

LA nouvelle référence québécoise en matière de Cuisine

JEAN SOULARD



La bible culinaire est maintenant publiée

- ROUGE FM 107,5

OFFERT EN LIBRAIRIE OU SUR LIBRAIRIE.LAPRESSE.CA



Le procès Carlos s'ouvre à Paris

D'APRÈS L'AFP

PARIS — Le Vénézuélien Carlos, de son vrai nom Ilich Ramírez Sánchez, s'est déclaré « révolutionnaire de profession » à l'ouverture hier de son procès à Paris où il est jugé pour quatre attentats qui ont fait 11 morts et près de 150 blessés en France il y a près de 30 ans.

« Je suis révolutionnaire de profession », a répondu l'accusé, visiblement détendu, vêtu d'un jean et d'un blouson marine, au président de la cour d'assises Olivier Leurent, qui

a commencé l'audience par l'interrogatoire d'identité de l'accusé.

Ventripotent, front dégarni et barbe blanche, il avait davantage l'air d'un retraité tranquille que d'un dangereux révolutionnaire jugé pour des « actes de terrorisme ».

Le procès s'est ouvert en matinée devant la cour d'assises spéciale de Paris, composée de magistrats professionnels et chargée de juger les actes de terrorisme.

Une soixantaine de journalistes français et étrangers

remplissaient les bancs de la presse tandis qu'un public hétéroclite tentait d'accéder à la salle d'audience. Parmi eux, l'humoriste français controversé Dieudonné, président du comité de soutien au « Commandant Carlos », venu dire son appui à « la révolution » de l'accusé.

Ilich Ramírez Sánchez, qui a revendiqué plus de 100 attaques qui auraient fait entre « 1500 et 2000 morts », conteste les quatre attentats qui lui sont imputés par la justice française.

Réclusion à perpétuité

Interpellé au Soudan en août 1994, le ressortissant vénézuélien n'a pas quitté les prisons françaises. Reconnu coupable en 1997 du meurtre de trois hommes, dont deux policiers, à Paris en 1975, il a déjà été condamné à la



PHOTO BENOIT PEYRUCQ, AFP

Ilich Ramírez Sánchez s'est déclaré « révolutionnaire de profession » à l'ouverture de son procès, hier.

réclusion criminelle à perpétuité. Le verdict est prévu le 16 décembre.

EN BREF

Manifestation sanglante au Liberia

Au moins deux personnes ont été tuées hier à Monrovia – trois ou quatre selon l'opposition – lors de la dispersion d'opposants à la présidente Ellen Johnson Sirleaf. Ils étaient venus soutenir son rival Winston Tubman à la veille du second tour de la présidentielle. Les corps de deux hommes d'une vingtaine d'années ont été vus au siège du parti de M. Tubman, le Congrès pour le changement démocratique (CDC), devant lequel ils ont été tués d'une balle dans la tête par des policiers antiémeutes. Un journaliste libérien a affirmé de son côté avoir vu deux autres corps de manifestants dans un commissariat de police proche du siège du CDC. — D'après l'AFP

NOUVEAUTÉ 2012

CAMRY LE 2012



Modèle XLE illustré

Louez-la à partir de

324\$*

PAR MOIS
LOCATION 60 MOIS
0\$ D'ACOMPTE

Transport et préparation inclus (droits, TPS et TVQ en sus)

LIQUIDATION 2011



Modèle XRS illustré

COROLLA 2011

RABAIS À L'ACHAT
COMPTANT
ALLANT JUSQU'À
3817\$*

COROLLA CE 2011
MANUELLE

16 840\$*
- 2 194\$*
14 646\$

Les temps sont durs pour moi.
Il y a de plus en plus de Toyota.



VENZA 2011

RABAIS À L'ACHAT
COMPTANT
ALLANT JUSQU'À
3939\$*

VENZA 2RM 2011

30 970\$*
- 3 939\$*
27 031\$

Courez la chance de gagner la Matrix Édition Spéciale en écoutant *Les Grandes Gueules* et Richard Turcotte sur les ondes de NRJ*



MATRIX 2011

RABAIS À L'ACHAT
COMPTANT
ALLANT JUSQU'À
3847\$*

MATRIX 2011 MANUELLE
À TRACTION AVANT

18 105\$*
- 2 536\$*
15 569\$



Remise additionnelle disponible avec le programme



toyotaquebec.ca Pensez plus, dépensez moins**



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. conditionnels à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sont en sus. Sous réserve des conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui louent ou achètent un véhicule entre le 1^{er} et le 30 novembre 2011 chez un concessionnaire participant de la grande région de Montréal où vous pouvez obtenir tous les détails. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. * L'offre du rabais à l'achat comptant allant jusqu'à 2 536 \$ (Matrix 2011 à traction avant), allant jusqu'à 3 817 \$ (Corolla S, XRS et LE 2011), allant jusqu'à 3 847 \$ (Matrix XRS et 4RM 2011) et allant jusqu'à 3 939 \$ (Venza 2RM 2011) est valide pour ces modèles neufs en stock et pour tous les clients au détail qui achètent comptant ou qui financent leur achat avec Toyota Services Financiers (TSF) au taux effectif. Pour connaître les taux effectifs en vigueur, visitez le www.toyotaquebec.ca. Sauf exceptions, les clients qui optent plutôt pour un taux d'intérêt spécial offert par Toyota Canada dans le cadre d'un programme de taux d'intérêt promotionnels n'obtiennent pas ces rabais. Les taxes s'appliquent sur le plein montant de l'achat après déduction du rabais. * L'offre du rabais à l'achat de 2 194 \$ est valide pour le modèle Corolla CE 2011 manuelle neuf en stock et pour tous les clients au détail qui achètent comptant ou qui financent leur achat avec Toyota Services Financiers (TSF) à un taux de 0 % jusqu'à 36 mois. Les taxes s'appliquent sur le plein montant de l'achat après déduction du rabais. À titre d'exemple, un montant de 10 000 \$ financé sur 36 mois à un taux de 0 % donne des mensualités de 277,78 \$ pour des frais de crédit de 0 \$ et une obligation totale de 10 000 \$. ** Offre applicable au Québec et en Ontario. Le prix est une Matrix 2011 à traction avant automatique (KJ4EEP AA), d'une valeur approximative de 19 115 \$, incluant les frais de transport et de préparation de 1 390 \$. Le prix peut différer du véhicule illustré. Le concours débute le 31 octobre et se termine le 18 novembre 2011. La Matrix est attribuée par tirage parmi les finalistes quotidiens. Règlement disponible au http://montreal.radiomj.ca/Other/pdfs/Règlements_Matrix.pdf. † Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesdelair.org. ** La remise aux diplômés (jusqu'à 500 \$) peut différer selon le modèle. *** Pensez plus, dépensez moins est une marque déposée de l'Association des concessionnaires Toyota du Québec.

LES CONCESSIONNAIRES DU QUÉBEC



Conrad Murray mis à l'ombre

Le médecin de Michael Jackson reçoit un verdict de culpabilité pour homicide involontaire



NICOLAS BÉRUBÉ
LOS ANGELES

C'est le travail bâclé et l'incurie du docteur Conrad Murray qui ont tué Michael Jackson.

Tel en ont décidé 12 jurés, hier, dans une salle d'audience pleine à craquer au centre-ville de Los Angeles. Les jurés – sept hommes et cinq femmes – ont délibéré durant neuf heures avant de rendre leur décision unanime, au terme de 24 jours de procès.

Murray est demeuré impassible durant la lecture du verdict de culpabilité pour homicide involontaire. Katherine Jackson, mère de Michael Jackson, a eu un bref sanglot quand le mot « coupable » a été prononcé. Conrad Murray a été menotté et escorté à l'extérieur de la salle.

« On ne parle pas ici d'un crime impliquant un mauvais jugement... On parle d'un crime dont le résultat a été la mort d'un être humain. Ce facteur montre, d'une façon claire, que le public doit être protégé. » — Le juge Michael Pastor

La famille Jackson a dit être « soulagée » par la condamnation de celui qui a administré du propofol au chanteur le matin de sa mort, le 25 juin 2009.

« Nous attendions ce moment depuis très longtemps, et nous n'avons pu retenir des larmes de joie dans la salle d'audience, ont fait savoir Joseph et Katherine Jackson. Même si rien ne peut



Le docteur Conrad Murray est resté impassible lors de l'annonce du verdict, pendant que des admirateurs de Michael Jackson manifestaient leur joie à l'extérieur de la cour fédérale de Los Angeles.

ramener notre fils, justice a été rendue aujourd'hui. »

Hier, le juge Michael Pastor a ordonné que Murray soit mené en prison, sans possibilité de libération sous caution.

« On ne parle pas ici d'un crime impliquant un mauvais jugement... On parle d'un crime dont le résultat a été la mort d'un être humain, a dit le juge. Ce facteur montre, d'une façon claire, que le public doit être protégé. »

Sentence le 29 novembre

Conrad Murray avait plaidé non coupable à un chef d'accusation d'homicide involontaire. Il risque maintenant une peine maximale de quatre années d'emprisonnement, laquelle sera annoncée le 29 novembre par le juge Pastor. La condamnation de Murray entraîne la révocation de son permis de pratiquer la médecine.

Les 12 jurés proviennent de milieux très divers de Los Angeles: ils étaient noirs, blancs ou hispaniques. Ils prenaient leurs repas ensemble et avaient pour consigne de ne pas regarder les



PHOTOS AGENCE FRANCE-PRESSE

nouvelles chez eux, le soir. Chaque jour, une navette les cueillait à un stationnement secret pour les conduire au palais de justice fédéral, au centre-ville de Los Angeles.

Le jury avait commencé à délibérer vendredi, après avoir entendu 49 témoins. Les membres du jury ont fait preuve d'un degré d'attention peu commun durant le procès, si bien que le juge Pastor les a félicités pour leur « ponctualité et le sérieux avec lequel ils ont mené cette tâche ».

Durant le procès, les avocats de la poursuite ont dépeint Conrad Murray comme un médecin qui souhaitait gagner beaucoup d'argent pour rembourser des dettes, et qui a dépassé les bornes en administrant le propofol à son patient en dehors d'un contexte hospitalier.

Murray n'était qu'un « petit poisson » dans cette affaire, avait dit son avocat, Ed Chernoff, affirmant lors de sa plaidoirie finale que les témoins s'étaient mis d'accord pour fabriquer de toutes pièces une version des faits incriminant le praticien.

LES FANS RÉAGISSENT

Une foule de plusieurs centaines de personnes s'est massée, hier, devant l'édifice de la cour fédérale de Los Angeles. Avertis par des messages sur Twitter, sur Facebook et par les bulletins d'information, les fans de Michael Jackson étaient là pour entendre le verdict. « Je suis ici par solidarité avec la famille Jackson, a dit Ferlay Agouda, qui est allée au rassemblement avec sa fille de 2 ans portant une veste de Michael Jackson. Immobile au milieu de la foule compacte, elle fixait l'écran de son téléphone pour connaître les plus récentes nouvelles. Puis, quelqu'un a crié « guilty! » et la foule s'est mise à hurler d'une seule voix. Tony Gonzales, qui tenait une pancarte « We love you Michael », avait du mal à retenir ses larmes. « Aujourd'hui, je suis content et triste à la fois, a-t-il dit. Content que justice ait été rendue. Triste parce que Michael a été victime d'une grave négligence et qu'il n'est plus avec nous. » — Nicolas Bérubé

vw.ca

Voici la toute nouvelle Passat 2012 de Volkswagen. À partir de seulement 25 440 \$.*

À ce prix, elle se vend pratiquement par elle-même :

- Moteur de 2,5 L, 5 cylindres, 170 ch
- Connectivité de téléphone Bluetooth^{MD} avec commande vocale
- Système de climatisation électronique Climatronic^{MD} à 2 zones
- Volant multifonction gainé de cuir
- Banquette arrière rabattable et divisée 60/40 avec trappe d'accès
- Système de navigation à écran tactile** et système audio Fender^{MD} de 400 watts de qualité supérieure, offerts en option



Insurance Institute for Highway Safety
Véhicule le plus sécuritaire
Passat 2012



Das Auto.

*Le PDSF du modèle Passat 2012 de 2,5 L neuf non immatriculé de base avec boîte manuelle à 5 vitesses est de 25 440 \$ (frais de transport et inspection de prélivraison de 1 365 \$ et taxe d'accise de 100 \$ sur le climatiseur inclus). Assurances, immatriculation, frais d'inscription jusqu'à 46 \$ au RDPRM, droits, options et taxes applicables en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Modèle montré : Passat Highline 2012 de 2,5 L avec options et accessoires, 33 640 \$. Modèle montré à titre indicatif seulement. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Le système de navigation ne fournit que des itinéraires suggérés. Les positions indiquées sur les cartes peuvent manquer de précision. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Climatronic » et « Passat » sont des marques déposées de Volkswagen AG. « Das Auto et dessin » est une marque de commerce de Volkswagen AG. Le mot Bluetooth et ses logos sont des marques déposées de Bluetooth SIG, Inc. « Fender » est une marque de commerce de Fender Musical Instruments Corporation. Visitez votre concessionnaire Volkswagen ou vw.ca pour les détails. © Volkswagen Canada 2011.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Le comptable



FRANÇOIS CARDINAL
 francois.cardinal@lapresse.ca

C'est avec sévérité que les Montréalais jugent les 10 ans au pouvoir du maire Gerald Tremblay. Dix ans, soyons honnêtes, qui ne sont pas dénués de réalisations.

Il faut se souvenir de l'état déplorable de la métropole en 2001. Après les sept années de règne de Pierre Bourque, Montréal était une ville en déficit démocratique, une ville aux infrastructures négligées, une ville où les syndicats dictaient le budget.

Le maire Tremblay n'a tout simplement pas joué son rôle de maire depuis 10 ans.

Or, c'est précisément sur ces trois enjeux que Gerald Tremblay s'est démarqué. Sur le plan démocratique, il a mis en place le premier ombudsman municipal au pays, il a donné aux citoyens un droit d'initiative, il a redonné vie à l'Office de consultation publique et il a réhabilité les commissions permanentes du conseil.

Sur le plan des infrastructures, le maire a mis aux normes les usines d'eau potable, il a mis sur pied un fonds consacré à la réfection des canalisations souterraines et surtout, il a osé taxer les contribuables pour l'eau et les routes.

Enfin, sur le plan des relations de travail, M. Tremblay a tenu tête aux syndicats. Alors que Pierre Bourque pliait systématiquement pour éviter la contestation, M. Tremblay y est allé d'une offre raisonnable en 2009 – laquelle proposait

un gel des salaires la première année – puis a refusé d'y déroger, obstinément.

Et pourtant, malgré ces réussites, les Montréalais n'en peuvent plus de leur maire. Pourquoi? En raison de l'usure du pouvoir évidemment, mais aussi d'une exaspération croissante face à cet homme incapable de foncer, de marcher sur des orteils, de mener à terme un projet un tant soit peu controversé.

Bref, le maire de la métropole n'a pas joué son rôle de maire d'une métropole. Il n'a pas exercé le leadership que commande cette fonction, se contentant d'un rôle de comptable responsable. Il a laissé à d'autres le soin de lui dicter ses priorités. Et il a délégué à des personnes parfois douteuses de lourdes responsabilités qui lui revenaient. D'où les scandales à répétition, l'espionnage du vérificateur, les compteurs d'eau, la SHDM, et les «je ne savais pas» servi chaque fois à titre justificatif.

En un mot, Gerald Tremblay n'a pas répondu aux attentes. Attentes qu'il a lui-même fixées lors des trois élections remportées.

C'est lui qui a évoqué l'importance d'un leadership fort. Lui qui a parlé de tramways, de quartiers verts, de «service rapide par bus», de la démolition de l'autoroute Bonaventure, de la transformation de la rue Notre-Dame, de l'accès accru aux berges. Lui qui a multiplié les plans et documents d'orientation bien plus que les réalisations. Lui qui a promis un pacte fiscal de 3 milliards. Lui qui s'est fait élire avec la promesse de nettoyer Montréal de la corruption.

Face à ce nombre impressionnant d'engagements non tenus, le BIXI et le Quartier des spectacles ne font tout simplement pas le poids...

Le bilan de Gerald Tremblay n'est pas tout noir, on s'entend. Mais les citoyens de la métropole s'attendaient à plus que cela, avec raison.

Le détournement



ARIANE KROL
 akrol@lapresse.ca

Le vol à destination d'une nouvelle convention collective s'est posé brusquement hier, lorsqu'une arbitre fédérale a imposé aux agents de bord d'Air Canada la dernière entente qu'ils avaient rejetée. Un dénouement qui soulève bien des questions.

C'est une amère défaite pour les syndiqués qui avaient refusé cette entente de principe (65% de ceux qui avaient voté). Mais la fiabilité du processus de négociation en prend aussi pour son grade.

Avant que la ministre fédérale du Travail ne s'en mêle, tout se déroulait dans les normes. À moins d'un revirement de dernière minute, les 6800 agents de bord auraient débrayé après minuit le 12 octobre. Une situation contrariante pour l'employeur et les voyageurs, mais parfaitement légale. Et qui aurait mis une formidable pression en faveur d'un règlement négocié. La ministre fédérale a détourné le processus en demandant l'intervention du Conseil canadien des relations industrielles, une manœuvre qui a décontenancé les spécialistes du travail les plus expérimentés.

Les deux prétextes évoqués par la ministre – la fragilité de l'économie canadienne et le rejet des deux ententes recommandées par le syndicat – n'ont leurré personne. Lisa Raitt rêvait d'en découdre – on a vu son empressement à brandir la menace d'une loi spéciale alors que les parties

négoiaient encore. La posture est agaçante, mais le vrai problème, c'est que son intervention a créé une grande incertitude dans les organisations régies par le fédéral. Jusqu'ici, les parties patronale et syndicale négociaient dans un cadre franc, où les conséquences de chaque geste étaient connues de tous. Elles doivent désormais composer avec une variable imprévisible: les élans interventionnistes de la ministre. C'est ingérable.

Air Canada s'en sort sans une égratignure puisque l'arbitre a imposé une entente à laquelle il avait déjà consenti. D'où l'amertume du syndicat, qui affirme que «le gouvernement est du côté des employeurs et est prêt à agir dans leur intérêt». Mais l'entente imposée par l'arbitre ne sort pas de nulle part. Le SCFP l'avait lui-même approuvée. Ça ne lui donnait pas beaucoup de crédibilité pour défendre ses demandes supplémentaires.

Les agents de bord qui ont rejeté les deux ententes recommandées par leur syndicat doivent aussi s'interroger sur leur stratégie. Si l'idée était de donner des munitions à leurs représentants, c'est raté. S'ils cherchaient à les faire remplacer, le moment et la manière étaient fort mal choisis. Ce sont les mêmes, affaiblis, qui les ont représentés jusqu'au bout.

Le vrai test viendra quand une entreprise évoquera la possibilité d'un lock-out. Ottawa s'en mêlera-t-il au nom de l'économie? Faudra-t-il y voir l'indice d'une politique générale? La seule certitude désormais, c'est que la ministre peut se ramener n'importe quand. Rien pour favoriser la négociation. Car enfin, comment savoir sur quel pied danser quand la musique risque de s'arrêter à tout moment?

UNE SÉNATRICE CONSERVATRICE VEUT REMPLACER LE CASTOR PAR L'OURS POLAIRE COMME EMBLÈME ANIMAL



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DÉBATS



LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Le pari gaspésien de M^{me} Marois
 par André Pratte

QUESTION DU JOUR

Doit-on forcer les indignés à cesser leur mouvement d'occupation?

- Oui > 46%
- Non > 49%
- Je ne sais pas > 5%

Résultats à 19h30, hier: 13 362 répondants

EXCLUSIF > ABOLIR LES BILLETS DE BANQUE N'EST PAS LA SOLUTION

DEBATS@LAPRESSE.CA

Barack Obama sera-t-il réélu?

À un an des présidentielles américaines, quelles sont les chances que Barack Obama soit réélu? À la lumière de ses trois premières années à la Maison-Blanche, mériterait-il d'être reporté au pouvoir?

S'INSPIRER DE TRUMAN ET DE W. BUSH!



GUILLAUME LAVOIE

Directeur exécutif de Mission Leadership Québec et membre de l'Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand

Unis de la chaire Raoul-Dandurand

2012 sera une élection très difficile, très serrée, mais que M. Obama peut emporter. Comment? Deux présidents lui offrent une stratégie dont il devrait s'inspirer. Et l'un d'eux est George W. Bush! La première stratégie est celle de Harry Truman en 1948. Très impopulaire, Truman avait un avantage, le Congrès l'était encore plus que lui! Idem pour Obama. Un peu plus de 50% des Américains sont insatisfaits de son travail, mais 82% sont insatisfaits du travail du Congrès... républicain. Truman avait fait campagne en critiquant ce «Do nothing Congress». La grande majorité des Américains désapprouvent l'attitude des républicains, et encore plus lorsqu'il est question du Tea Party. Après «Give 'em Hell, Harry!», «Give 'em Hell, Barack!»? L'autre stratégie vient de W. Bush en 2004. C'est celle de l'alternative inacceptable. Vous n'aimez pas W. Bush... mais aimez-vous mieux l'alternative? En 2004, les républicains ont passé à la moulinette l'aspirant démocrate John Kerry en l'établissant comme incapable de leadership car changeant constamment d'idée et étant faible sur les questions de sécurité/terrorisme. Pour 2012, l'aspirant probable des républicains est Mitt Romney. Il collectionne les contradictions, sur l'avortement, la réforme de la santé, etc. Après «Flip-flop» Kerry, «Flip-flop» Romney?

SES CHANCES SONT BONNES



KARINE PRÉMONT

Chercheuse associée à l'Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM et professeure au collège André-Grasset

collège André-Grasset

Malgré le premier mandat décevant de Barack Obama (en raison notamment de l'état de l'économie américaine et d'un leadership chancelant face à une très forte résistance des républicains), ses chances de réélection en 2012 sont, pour l'instant, plutôt bonnes. En effet, M. Obama bénéficie de la radicalisation des candidats républicains, ce qui pourrait permettre au président de conserver l'appui des indépendants. Il faudra néanmoins que son équipe de campagne mette tout en œuvre pour inciter ces électeurs à aller voter malgré leur désenchantement à l'égard du président. D'autre part, l'absence d'une crise majeure de politique étrangère évite à Obama d'avoir à prendre des décisions qui risqueraient de lui aliéner de manière décisive une partie de l'électorat. Cependant, les crises de politique intérieure sont suffisamment graves pour mettre à mal l'image de conciliateur et de pragmatique que M. Obama cultive depuis 2008. En somme, si on compare souvent Barack Obama à Jimmy Carter, l'inexistence d'un Reagan chez les républicains à l'heure actuelle laisse penser que le président démocrate peut entretenir l'espoir d'être de retour à la Maison-Blanche en 2012. Il aura toutefois fort à faire pour reprendre le contrôle de son discours, expliquer plus clairement ses décisions et trouver un plan crédible qui contribuera à remettre les États-Unis sur les rails.

TOP TÔT POUR UNE PRÉDICTION



PIERRE SIMARD

Professeur à l'École nationale d'administration publique à Québec

J'avais d'abord pensé écrire que

les sondages actuels n'avantagent pas le président Obama, qu'une croissance économique anémique hypothèque sa réélection ou que les Américains sont de plus en plus critiques à son égard. Toutefois, selon des chercheurs qui ont étudié les élections présidentielles, les électeurs américains baseraient leur choix de réélire ou non leur président sur la base de leur revenu personnel dans les mois précédents le jour de l'élection. Ainsi, un revenu disponible à la hausse serait le meilleur indicateur pour prédire la réélection d'un président. Il serait donc trop tôt pour parier sur les chances de Barack Obama: ce qu'il a fait jusqu'ici n'influencerait guère ses chances de réélection dans un an. Si on se fie à ces études, les électeurs ne choisissent pas leur président sur leur performance passée ou sur des promesses électorales. Ils auraient la mémoire courte, seraient un peu myopes et se contenteraient de prendre leur décision en fouillant dans leur portefeuille dans les quatre à six mois avant de voter. Bref, s'ils ont raison, le président Obama aurait encore plusieurs mois devant lui pour faire mentir ceux qui lui prédisent une défaite. Un peu réducteur, j'en conviens, mais qui sait ce qui se passe dans l'isolement?

Faites aussi valoir votre point de vue sur www.lapresse.ca/debats

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

Avec l'investissement des Chinois dans les projets du Plan Nord, il se pourrait que les retombées qu'on nous fait miroiter ne soient pas aussi importantes qu'on nous le laisse percevoir. Les Chinois pourraient importer leur personnel, leurs magasins, leurs pharmacies et aussi exiger que tout le matériel électrique, mécanique et les bâtiments préfabriqués proviennent de Chine. Cela se passe déjà ainsi en Afrique.

— Alain Tenthorey, Pointe-Claire

Deux cas différents



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Parce qu'elles sont survenues à quelques jours d'intervalle, les nominations d'un juge unilingue à la Cour suprême et celle d'un vérificateur général unilingue ont déclenché, en quelque sorte, une double vague d'indignation.

Pourtant, les deux cas sont fort différents: l'une des nominations était discutable mais acceptable, tandis que l'autre était carrément inacceptable.

Commençons par la nomination de Michael Ferguson, qui n'a jamais trouvé le moyen d'apprendre le français même s'il a longtemps travaillé dans la seule province officiellement bilingue du pays (le Nouveau-Brunswick).

Contrairement aux juges de la Cour suprême, qui n'entrent que rarement en relation avec les citoyens, M. Ferguson devra rendre des comptes au Parlement dont il est un officier, de même qu'aux contribuables. Il devra expliquer son rapport aux journalistes et répondre à leurs questions. Il devrait être bilingue, comme d'ailleurs le stipule la description officielle de sa tâche.

Une nomination était discutable mais acceptable, tandis que l'autre était carrément inacceptable.

Autre différence par rapport au cas des juges de la Cour suprême qui, ceux-là, doivent être recrutés au mérite dans un bassin relativement étroit, il n'aurait pas été si difficile de trouver, pour le poste de vérificateur général, un candidat bilingue répondant aux autres exigences.

Car au fond, de quoi avait-on besoin? D'un comptable agréé d'expérience, avec de solides connaissances en finances publiques ou la capacité de s'initier rapidement à ce domaine, et qui soit en outre doté d'un bon jugement et d'une intégrité indiscutable. Il se trouvait sûrement plus d'un candidat qualifié au Canada, même s'il faut reconnaître que M. Ferguson, sur le plan technique, avait une bonne longueur d'avance, ayant été vérificateur général au niveau provincial. (Le gouvernement Harper avait auparavant tenté de recruter celui du Québec, Renaud Lachance, mais ce dernier a décliné).

L'élevation à la Cour suprême est une tout autre question. On parle ici d'une ultime cour d'appel, au sens où les juges travaillent principalement sur de la matière écrite et entendent les représentations des avocats plutôt que celles de justiciables ordinaires. La Cour a ses traducteurs juridiques et ses décisions sont publiées dans les deux langues. Comme elles sont sans appel, les juges n'ont pas à les justifier devant l'opinion publique.

Or, compte tenu de l'importance de la Charte sur la législation, tous les citoyens, y compris les francophones, ont intérêt à ce que la composition de la Cour soit soumise à des critères extrêmement exigeants, sans compter qu'on doit également assurer une représentation régionale, comme le décrit ci-contre M^e Guy J. Pratte.

Imposer le bilinguisme comme critère obligatoire aurait pour effet de disqualifier automatiquement les candidats des provinces de l'ouest, d'autant plus que la complexité des enjeux exige une connaissance fort poussée de l'autre langue.

Certes, dans un monde idéal, tous les juges devraient être de «parfaits bilingues» mais le Canada est ce qu'il est: un pays très majoritairement anglophone où la population à l'ouest du Manitoba n'a que rarement été exposée à la langue française. Ce n'est que dans un Québec indépendant que l'on pourrait avoir une Cour suprême où tous les juges sans exception parleraient très bien français.

L'important, c'est que les gouvernements s'assurent qu'une forte majorité des membres de la Cour suprême soient bilingues, ce qui est du reste, actuellement, le cas de sept juges sur neuf, incluant la juge en chef Beverley McLachlin.

Le NPD a mené là-dessus une lutte épique, à coup d'arguments assez simplistes. Cette considération pour la langue française était bien sympathique, mais l'aurait été davantage si le NPD, mettant en pratique ce qu'il prêchait au Parlement, s'était abstenu de présenter au Québec une brochette de candidats qui ne parlaient pas un mot de français. Si l'on parle de mépris, c'est là qu'il était, pas à la Cour suprême.

Préférable, mais non essentiel

Le bilinguisme n'est pas un critère obligatoire pour déterminer si un juge est apte à siéger à la Cour suprême



GUY J. PRATTE

Avocat au sein du cabinet Borden Ladner Gervais, membre des barreaux du Québec et de l'Ontario, l'auteur a plaidé à plusieurs reprises devant la Cour suprême.

Les neuf juges de la Cour suprême du Canada devraient-ils tous être bilingues? Idéalement, une seule réponse s'impose: «Oui». Les magistrats entendent et décident des causes dans les deux langues officielles et leur jurisprudence affecte tous les citoyens du Canada.

L'avocat qui plaide régulièrement devant la Cour suprême en français et en anglais sait que, malgré la qualité de l'interprétation simultanée, l'unilinguisme crée un certain désavantage. Le client a déjà choisi son porte-parole dans la personne de son avocat: interposer un interprète crée nécessairement une certaine distorsion entre le plaideur et la cour.

Les plaideurs d'expérience devant la Cour suprême savent que la plaidoirie orale change rarement l'issue d'un litige. Les juges sont tellement bien préparés préalablement à l'audience que le plaideur peut rarement espérer convaincre la cour d'une opinion contraire à celle qu'ils ont formée au cours de leur étude préalable du dossier. Néanmoins, il existe certaines causes où la plaidoirie est déterminante et on ne peut jamais savoir d'avance si son dossier est un de ceux qui pourraient être gagnés (ou perdus) à la suite de sa présentation devant la Cour.

Il serait donc nettement préférable que tous les juges de la Cour suprême soient bilingues. Mais la compétence linguistique n'est pas le seul facteur qui devrait déterminer l'aptitude à siéger à la Cour suprême. Ainsi, tous seraient d'accord pour dire qu'il est important que la Cour comprenne un nombre important de femmes. Elle en compte maintenant quatre. Or, jusqu'à la nomination de la juge Bertha Wilson en 1982, aucune femme n'avait été nommée à la Cour suprême depuis sa création en 1875. La juge Wilson, nommée pour occuper un des trois sièges de la Cour conventionnellement réservés à l'Ontario, ne parlait pas français: aurait-elle dû être disqualifiée, alors qu'aucune autre candidate bilingue n'avait de qualités juridiques comparables aux siennes?



PHOTO CHRIS WATTIE, ARCHIVES REUTERS

Lorsque la Charte canadienne des droits et libertés est entrée en vigueur en 1982, hormis les trois juges québécois, aucun ne pouvait entendre une cause en français. Moins de 30 ans plus tard, quatre des six juges issus des autres provinces sont bilingues. Et ce, malgré l'absence de toute législation posant quelque condition linguistique que ce soit.

Lorsque la Charte canadienne des droits et libertés est entrée en vigueur en 1982, hormis les trois juges québécois, aucun ne pouvait entendre une cause en français. Moins de 30 ans plus tard, quatre des six juges issus des autres provinces sont bilingues. Et ce, malgré l'absence de toute législation posant quelque condition linguistique que ce soit.

et les connaissances pointues dans les nombreux domaines du droit que la Cour doit maîtriser. Il est manifestement impossible de trouver neuf juristes dont chacun aurait toutes ces qualifications. Par conséquent, la Cour suprême idéale devra résulter du cumul des diverses compétences que le premier ministre saura rassembler au sein du tribunal.

Le processus de nomination mis en place par le gouvernement conservateur peut être amélioré. Étant donné le rôle primordial que joue la Cour suprême, on devrait étudier rigoureusement et adopter un nouveau processus qui serait inscrit dans une loi. D'ici là, les Canadiens n'ont d'autre choix que de se fier au sérieux et à la bonne foi des députés à qui le gouvernement avait confié la tâche d'examiner les candidatures rassemblées par le ministre de la Justice afin de soumettre les six meilleures au premier ministre.

Comme aucun des députés membres de ce comité ne s'est objecté formellement à quelque nom que ce soit sur la liste remise au premier ministre, il faut en conclure que tous les partis politiques étaient d'accord pour offrir à M. Harper la possibilité de nommer au moins un juge qui, sans avoir la compétence linguistique tellement souhaitable, combinait d'autres atouts faisant de lui un candidat qualifié pour siéger à la Cour suprême.

La juge Bertha Wilson, qui ne parlait pas français, aurait-elle dû être disqualifiée, alors qu'aucune autre candidate bilingue n'avait de qualités juridiques comparables aux siennes?

La question qui se pose donc est celle de savoir si l'administration de la justice, au niveau de la Cour suprême, est mieux servie si on exige que tout juriste qui y aspire soit bilingue ou bien si on accepte que cette compétence, aussi importante soit-elle, cède sa place lorsque les autres qualités d'un candidat le justifient.

La composition optimale de la Cour suprême doit tenir compte, hormis le bilinguisme, de nombreux facteurs tels que la connaissance du droit civil et de la *common law*, la représentation régionale

De l'égoïsme collectif

Les politiques sociales américaines du «chacun pour soi» ne sont pas pour nous au Québec

ANNIE DELISLE ET JULIEN TREMBLAY

Les auteurs sont un jeune couple montréalais qui réside à Oakland, en Californie. Médecin, M^{me} Delisle travaille dans une clinique à but non lucratif pour défavorisés. Détenteur d'un doctorat en biologie, M. Tremblay effectue un stage postdoctoral au Département américain de l'énergie.

Pourquoi le courant de révolte Occupy Wall Street a-t-il pris autant d'ampleur chez nos voisins du Sud, si peu enclins à manifester dans la rue en temps normal?

Notre première impression de la Californie a été plutôt positive; c'est la Californie après tout! Après quelque temps, il est cependant devenu évident que, sous son vernis ensoleillé, cet État cache une troublante réalité.

Nous sommes deux expatriés sous le choc: itinérance omniprésente, relents de ségrégation raciale, frais de garderie exorbitants (près de 1500\$/mois par enfant), accès à l'éducation prohibitif pour la classe moyenne, congé de maternité minable et aucune garantie d'emploi (même pour les médecins).

Au travail, je soigne des patients sans assurance maladie avec les moyens du bord. L'État offre un petit filet social fait en peau de chagrin. Récemment, un patient m'a demandé: «Si je n'ai pas assez d'argent cette semaine, est-ce que je devrais acheter les médicaments pour mon asthme ou

posé pour mon diabète?» On m'a déjà posé cette question par le passé, mais j'effectuais alors un stage de médecine humanitaire... au Mali.

La pauvreté du réseau social est donc criante et la richesse du 1% est flagrante. Selon Statistique Canada, chez nous aussi, il existe bel et bien une tendance où les plus riches travaillent de moins en moins d'heures et voient leurs revenus constamment augmenter. La majorité travaille toujours plus d'heures avec moins d'avantages sociaux, des fonds de retraite déficitaires et des stagnations salariales. L'argent est bien là, mais il se concentre dans les mains d'un groupe minoritaire.

Au fond, que veulent les manifestants d'Occupy Wall Street? Tout simplement une chance de s'en sortir. Ils veulent ce que nous avons la chance d'avoir au Québec.

Mais au fond, que veulent ces manifestants? Tout simplement une chance de s'en sortir. Ils veulent ce que nous avons la chance d'avoir au Québec: une bonne éducation, des soins de santé de qualité et d'autres mesures sociales accessibles à tous.

Notre séjour aux États-Unis nous fait brutalement prendre conscience des luttes acharnées qu'ont faites les générations qui nous ont précédés au Québec. Nous sommes fiers des valeurs qui nous ont été transmises. Elles pourraient se résumer à une phrase: le souci du bien-être de l'autre. Nous voyons ici l'impact de la privatisation massive sur le bien-être social. Cela ressemble à de l'égoïsme collectif.

Ces politiques du «chacun pour soi» ne sont pas pour nous. Oui, le réseau public québécois a des lacunes, mais il faut continuer de le soutenir. Il faut exiger des soins accessibles à tous et dire non à la privatisation du système de santé. Il est crucial que les étudiants aillent manifester en grand nombre contre les récentes hausses des droits de scolarité. Les parents doivent réclamer plus de garderies à 7\$. Mais encore plus important, les gens doivent s'intéresser de nouveau à la politique, se tenir informés des décisions qui sont prises en leur nom et voter.

Dans un avenir pas si lointain, nous allons revenir dans la Belle Province. Nos salaires américains serviront à rembourser nos dettes et subventionner mon congé de maternité. À notre retour, nous serons dans la tranche des travailleurs les plus imposés. Nous paierons chaque dollar avec fierté parce qu'ils servent à éduquer, soigner et soutenir notre société. Battons-nous pour nos programmes sociaux parce que la solidarité nous caractérise.

